

Révision des alternatives aux modèles et stratégies de développement

Contribution spéciale pour le 12ème Forum
international de l'AWID

Les cahiers de l'IDeA #1, 2012

Éditorial

Alejandra Scampini

Comme l'ont remarqué de nombreuses défenseuses des droits des femmes et féministes, nous vivons toujours dans un contexte de crises mondiales convergentes. On ne peut concevoir les crises économiques et financières indépendamment des crises qui sévissent dans les domaines de l'alimentation, de l'énergie, l'eau, l'environnement/ le changement climatique, les droits humains, et les soins. Ces crises, étroitement liées, s'inscrivent dans un modèle de développement voué à l'échec : un modèle qui, dans son essence, est majoritairement aveugle au genre, patriarcal et indifférent aux droits humains, notamment à ceux des femmes.

Les femmes ont une large expérience des stratégies de survie et de résistance aux modèles de développement qui ont échoué, ainsi qu'aux crises récurrentes qu'ils ont provoquées. Au cours des trois dernières années, l'AWID a analysé l'impact et les réponses à la crise systémique d'un point de vue féministe comme de celui du droit des femmes. Cette série d'articles poursuit ce travail en explorant différentes visions alternatives de développement, c'est-à-dire de façons alternatives d'organiser les économies.

Les articles qui suivent ne prétendent aucunement offrir un modèle complet et définitif de développement alternatif qui se substitue au système économique dominant. Leur objectif est de partager et de promouvoir l'analyse critique de diverses visions et pratiques autres mises en œuvre par des mouvements sociaux progressistes et des groupes féministes à travers le monde. Étant donné que le niveau du respect des droits fondamentaux varie selon les régions, les luttes visant à transformer les modèles de développement sont parfois conditionnées par le besoin de parvenir à obtenir des droits qui, dans d'autres contextes, sont déjà bien établis.

Nous avons contacté des groupes clés, des pionnier-ières, et dans bien des cas, les véritables créateurs-trices des concepts abordés par cette

publication, pour les inviter à partager leurs visions et leurs expériences. Ces groupes continuent de travailler, de nuancer et d'adapter ces concepts en connexion avec d'autres.

Ce travail sur les perspectives féministes visant à transformer le pouvoir économique contribue au dialogue, au débat et à l'action face à la crise du modèle de développement économique dominant, ainsi qu'aux moyens viables d'avancer convenant à toutes les personnes — les hommes comme les femmes —, et ce, dans le respect de la planète.

Nous pensons que le processus d'explication, d'analyse et de compréhension même de la notion de développement est un pilier fondamental de la réflexion concernant les transformations sociales en tout genre et la transformation du pouvoir économique.

Nous continuerons, à l'occasion du Forum de l'AWID 2012 et au-delà, d'explorer les réalités concrètes des peuples et des communautés qui luttent au quotidien pour éradiquer la pauvreté, l'inégalité et l'injustice. Nous écouterons également les témoignages de sagesse, de résistance et de différents modèles pour « un autre type de développement ». Les modèles alternatifs de développement soulèvent des débats depuis des décennies, sous différentes formes et dans des endroits divers, et suscitent encore aujourd'hui des discussions.

Ce recueil d'articles contribue aux débats en cours et vise à inspirer de nouvelles réflexions sur d'autres façons de penser le développement et l'organisation de l'économie. Nous mettrons l'accent sur la nécessité d'approfondir l'idée selon laquelle le développement (et ce, tant en théorie comme en pratique) n'est pas un concept rigide ni monolithique, mais un processus économique, social, politique et culturel capable de se recréer, de se reformuler et de se repenser de multiples façons, et de s'adapter aux différentes réalités.

| | |
|--|----|
| Éditorial | 1 |
| Amérique Latine | 2 |
| Aperçu général | |
| Souveraineté alimentaire | |
| Agroécologie | |
| Le concept du Bien-Vivre | |
| Le Bien-Vivre et l'économie | |
| Asie méridionale | 16 |
| Aperçu général | |
| Asie-pacifique | 20 |
| Diversité des économies | |
| Afrique | 22 |
| Aperçu général | |
| Lutte contre l'accaparement des terres | |
| Europe | 28 |
| Réflexions sur la décroissance | |
| MENA Région | 32 |
| La démocratie comme | |

Amérique Latine

Aperçu général

Par Alma Espino et Norma Sanchís, Réseau international pour le genre et le commerce – Amérique latine

Latin America

Aperçu général

Souveraineté alimentaire

Agroécologie

Le concept du bien-vivre

Le bien-vivre et l'économie



Les défis du développement : Alternatives en cours d'élaboration en Amérique latine

En Amérique latine, à la suite de l'échec, de la remise en question et de la délégitimation des politiques néolibérales qui ont eu lieu dès les années 2000, la recherche de nouvelles voies au sein des mouvements sociaux et des forces politiques est devenue incontestable. Sans perdre de vue le caractère central que revêtent encore aujourd'hui les politiques économiques orthodoxes, de nouvelles idées émergent aujourd'hui en périphérie, non sans fragilité et contradictions. Les propositions féministes partagent un grand nombre de ces questionnements et apportent une perspective plus large adoptant une approche fondée sur le genre, transversale à l'analyse des familles, du milieu social et des politiques macro. Cela génère un dialogue entre différents courants de pensées qui partagent des points de rencontre, offrant ainsi un enrichissement mutuel et des alliances possibles, ainsi qu'un terreau fertile où contester l'ordre patriarcal hiérarchique et inéquitable.

À la recherche de nouvelles voies

Les nouveaux discours politiques que l'on a vu surgir ces dernières années en Amérique latine en réponse aux frustrations historiques de la région sont l'indice de propositions alternatives au développement. L'incidence relative du paradigme du développement humain, destiné à élargir la notion de développement au-delà de la simple croissance économique et au sein duquel les priorités sont la qualité de vie et l'enrichissement du potentiel humain, a engendré de nouvelles perspectives qui se traduisent par des politiques et des réglementations.

Les débats apparaissent alors que des crises successives, en corrélation les unes avec les autres, deviennent évidentes : la récession économique mondiale, le changement climatique, la crise alimentaire, et la crise des systèmes de soins. Les nouvelles propositions se nourrissent de différentes tendances répondant de façon critique à la pensée et aux politiques prédominantes qui ont marqué le contexte des grandes transformations économiques et sociétales ayant eu lieu dans les années 80 et 90. Elles signalent la nécessité de construire des modèles de développement qui intègrent et prennent en compte les demandes et propositions des mouvements sociaux, parmi lesquels on trouve aussi des mouvements de femmes. De nouveaux acteurs gagnent d'ailleurs en visibilité et les voix se diversifient. Parallèlement aux perspectives progressistes ou de gauche plus traditionnelles, on voit apparaître les visions des populations autochtones, des secteurs paysans et de la petite production rurale, de la production coopérative et autogérée des secteurs urbains, et incontestablement aussi du féminisme.

Nous dresserons ci-après une ébauche de certaines de ces propositions, que nous analyserons plus en détail dans les articles de ce recueil.

Le Bien-Vivre

La perspective du Bien-vivre désigne un corps d'idées qui suggère une vision de la vie et de l'économie des nations fondée sur un ensemble de principes issus de la vision cosmique autochtone andine. Ces idées ont été intégrées dans les Constitutions équatoriennes et boliviennes. En Équateur, le Bien-vivre repose sur la définition du quechua « *sumak kawsay* », ou vivre bien, bonne vie, c'est-à-dire une vie ni pire ni meilleure que celle des autres mais bonne pour qui la vit, et libre de toute ambition.

Comme le fait remarquer Magdalena León, le Bien-vivre—en termes économiques—remet directement en question la logique d'accumulation et de reproduction amplifiées du capital, pour réaffirmer la logique de durabilité et de reproduction amplifiée de la vie. Le Bien-vivre est considéré comme un mode d'organisation économique et social et comme un droit de la population à une vie saine et équilibrée, garantissant la durabilité dans un équilibre qui comprend les rapports entre les êtres humains et la nature. Cette perspective offre la possibilité de reconcevoir les différentes façons d'organiser la production, la reproduction, le travail et l'échange.

Souveraineté alimentaire

Les organisations sociales qui ont forgé le terme « souveraineté alimentaire » explicitent bien qu'il s'agit davantage d'un principe et d'une éthique de vie que d'un concept, et que ces deux premiers ne répondent à aucune définition académique mais émergent d'un processus de construction collectif, participatif, populaire et progressiste. Ce processus s'est enrichi au fil des débats et des discussions politiques qui ont vu le jour dans le ralliement même des organisations paysannes, critiques à l'égard des politiques agraires

libérales et d'alimentation actuelles, sous l'égide de la *Vía Campesina* (Caro).

Selon divers documents et déclarations, ces organisations définissent le concept de souveraineté alimentaire comme le droit des peuples à déterminer leurs propres politiques agricoles et alimentaires. Cela inclut la protection et la réglementation de la production agropastorale et du commerce agricole

intérieur afin d'atteindre des objectifs de développement durable, de protéger les marchés nationaux des importations et de limiter le dumping économique et social des produits sur les marchés. Le concept se matérialise dans le

droit de décider comment organiser la production, la distribution et consommation d'aliments, en fonction des besoins des communautés, en quantité et qualité suffisantes, en accordant la priorité aux produits locaux et aux variétés endogènes (CLOC).

Économie Sociale

Le concept d'économie sociale se rapporte à un ensemble d'expériences productives dans un territoire donné dont l'organisation du travail et les objectifs économiques diffèrent de ceux des entreprises capitalistes. Mais il se rapporte aussi aux acteurs qui s'organisent sous forme économique, sociale, académique, politique, pour représenter les intérêts d'un groupe donné, et autres, et dont la pratique vise à consolider une autre économie, une autre société, plus équitable et juste.

L'économie sociale, en tant que théorie en construction, met en évidence des valeurs telles que la réciprocité et l'équité, et remet en cause la centralité de la rentabilité du capital comme moteur de l'activité économique telle qu'elle apparaît dans l'économie conventionnelle.

Le nombre d'expériences dans le domaine de l'économie sociale en Amérique latine se multiplie. Le nouveau stade du capitalisme mondial et concentré associé à la rapidité du changement technologique et à la « financiarisation » de l'économie, qui requiert moins de travail salarié, ont mené à rechercher hors de ce système des alternatives plus ou moins valables permettant de garantir la reproduction étendue de la vie. Il s'agit d'entreprises familiales, associatives ou communautaires principalement liées aux marchés locaux, qui contribuent à dynamiser les territoires de petite ou moyenne taille.

L'économie sociale comprend une dimension institutionnelle (mutualisme, coopérativisme) promue par les immigrants européens entre la fin du XIX^{ème} le début du XX^{ème} siècle en Amérique

latine d'une part, et une dimension moins institutionnalisée et plus récente que l'autre, représentée par l'agriculture familiale ou paysanne et les organisations autogérées, créées sous le feu des crises que la diminution du travail salarial a provoquées. Dans un cas comme dans l'autre, elles opèrent selon une organisation du travail et une logique différentes de celles des marchés.

Une avancée dans la conceptualisation de l'économie sociale atteint la dimension solidaire lorsque les organisations qui y participent développent des pratiques en fonction d'un projet de bien commun, de coresponsabilité, de justice, de transformations sociales en faveur de relations plus équitables, tant dans la sphère familiale (relations de genre) que dans les entreprises et les territoires dans lesquels elles se meuvent.

Inclusion et reconnaissance

Les contributions diverses apportées à la pensée alternative en Amérique latine ont favorisé la création d'espaces dédiés au discours pour les droits humains et l'apparition de changements dans les législations de certains pays, offrant de nouvelles occasions contribuant au respect de la diversité et à la réalisation des droits, comme en témoigne le mariage égalitaire en Argentine¹. Les réglementations des marchés du travail sont l'objet de différentes modifications visant à améliorer les conditions de travail, à garantir le droit au travail, et à lutter contre la discrimination : par exemple, des changements ont été apportés à la loi en faveur des domestiques travaillant chez des particuliers en Uruguay². Les politiques publiques³ accordent d'ailleurs une importance croissante au travail des soins et cherchent à réduire les écarts concernant l'accès aux nouvelles technologies et à une éducation de qualité⁴.

En résumé, on commence à réclamer la dette historique envers les groupes exclus et vulnérables, et à insister sur la lutte contre les inégalités, notamment les inégalités de genre. C'est en ce sens que la Constitution bolivienne inclut l'égalité, l'inclusion, l'égalité des chances et l'égalité sociale et entre les sexes parmi les valeurs fondatrices de l'État.

D'autres innovations constitutionnelles témoignent de la reconnaissance de l'importance économique dont jouissent le travail domestique et les activités relatives aux soins, et d'une manière plus générale le travail non rémunéré des femmes⁵. En 2008, la Constitution équatorienne affirma la nécessité de garantir l'emploi des femmes avec des droits, des chances et des résultats égaux, assurant le respect des conditions d'emploi et l'accès à la sécurité sociale. De plus, le texte constitutionnel reconnaît le travail domestique non rémunéré comme « labeur productif » et considère qu'il peut être indemnisé dans certaines situations particulières.

L'Amérique latine connaît un nouveau discours, de politiques et de propositions face au développement. Ces nouvelles perspectives privilégient la qualité de la vie et l'enrichissement du potentiel humain.

En Bolivie, la Constitution reconnaît la valeur économique du travail au foyer, comme étant une source de richesse qui sera quantifiée dans les comptes publics, selon l'article 338. En République Dominicaine, la Nouvelle constitution politique de l'État (2010) comprend le principe d'égalité, le droit des femmes à une vie libre de toute violence, la reconnaissance de la valeur productive du travail domestique et le salaire égal à travail égal, tandis que la totalité du texte constitutionnel applique un langage respectueux des genres.

Dans son document « Le Paraguay pour tous et toutes : proposition de politique publique pour le développement social, 2010-2020 », ce dernier a intégré le principe d'égalité figurant dans la Constitution nationale et dans la Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'encontre des femmes.

Ces innovations témoignent des avancées en ce qui concerne l'institutionnalisation de la lutte contre l'inégalité entre les hommes et les femmes. Elles sont aussi en harmonie avec les nouveaux paradigmes qui commencent à être formulés, et qui restaurent la conception d'une économie au

service de la vie telle que l'avaient établie de nombreuses théoriciennes de l'économie féministe.

Ces propositions surgissent toutefois paradoxalement dans un contexte de démocraties instables et faibles, et ce

tant du point de vue formel que plus fondamentalement en termes d'accès aux droits. Leur mise en œuvre semble liée à une volonté de compenser ou d'atténuer les conséquences de politiques sociales plutôt qu'aux inégalités même de distribution des ressources économiques. Certaines expériences ont un potentiel démonstratif quoiqu'encore balbutiant, et ne sont que modérément capables d'introduire ces modifications à un niveau étendu. On n'observe donc pas encore de progrès nets dans les changements liés aux formes d'accumulation et de fonctionnement du système économique. C'est précisément sur ce point que le féminisme, lorsqu'il s'oppose aux objectifs mêmes du fonctionnement de l'économie majoritairement admis, apporte sa contribution et sa remise en question en posant la vie et la reproduction de la vie au centre des objectifs de l'économie.

Les contributions féministes comprennent une critique du fonctionnement du système économique et de la distribution injuste des ressources, du travail et du temps entre femmes et hommes, ainsi que parmi d'autres secteurs d'inégalité comme la classe, l'ethnie et l'âge.

Les apports du féminisme

Les points de vue féministes présentent des similitudes avec ces perspectives et on peut même les retrouver à la base de certaines des propositions sus-mentionnées. Le point de départ est la critique du fonctionnement du système économique et de la distribution injuste des ressources, du travail comme du temps entre hommes et femmes, ainsi que parmi d'autres secteurs d'inégalité comme la classe, l'ethnie, et l'âge.

La recherche théorique et empirique développée par les féministes au cours des dernières décennies a permis de recueillir des éléments prouvant que les inégalités entre les femmes et les hommes au niveau général étaient liées aux résultats macro-économiques, à la croissance et au développement. Certains indices montrent aussi que le travail de défense de l'égalité entre les femmes et les hommes est aussi bien un élément constitutif de la croissance, qu'un instrument visant à créer des cercles vertueux de développement.

Les axes du débat féministe se rapportent aux changements de politiques macroéconomiques et à leur contenu social, étant donné le rôle crucial qu'ils jouent en matière d'inclusion sociale, à leur relation par rapport au dynamisme du développement, à l'inversion productive et à l'augmentation de la productivité. En ce sens, l'environnement macroéconomique se répercute sur la croissance qu'il conditionne, mais ce sont les caractéristiques du premier qui se répercutent sur l'équité (Espino). Sur ce plan, les politiques de la région se montrent encore assez indifférentes, ce qui a d'ailleurs été largement signalé par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPAL) dans son rapport de 2010, et discuté en raison de son influence sur l'égalité entre les femmes et les hommes lors de la XI^{ème} Conférence régionale sur les femmes d'Amérique latine et des Caraïbes de la CEPAL qui s'est tenue à Brasilia du 13 au 16 juillet 2010⁶.

S'il est vrai que la prise en charge des inégalités entre les hommes et les femmes exige des politiques spécifiques, elle n'en repose pas moins sur l'environnement macroéconomique mondial. Ainsi, les politiques fiscales et le consensus nécessaires à l'adaptation des dépenses sociales et du recouvrement des recettes aux besoins existants sont essentiels à la réussite du processus de distribution, dont les pierres angulaires sont la responsabilité sociale et gouvernementale en matière de bien-être. Une part importante de la recherche féministe s'est consacrée au cours des dernières décennies à comprendre l'impact des politiques fiscales restrictives et la diminution du rôle de l'État dans l'organisation sociale des soins, et leurs répercussions négatives sur l'amélioration potentielle de la

qualité de vie des femmes à long terme. Bien que les politiques développées récemment en Amérique latine pour faire face aux effets de la crise mondiale étaient nettement anticycliques, mettant l'accent sur les dépenses sociales et les objectifs d'emploi, elles manquaient toutefois d'une perspective de genre, tant du point de vue de leur formulation que de leur mise en œuvre (Espino). Malgré des progrès concernant la reconnaissance de l'importance du travail domestique et des soins fournis par les femmes, on est encore loin d'obtenir des systèmes de soins qui combinent de façon adéquate la participation de l'État, du secteur privé et des familles. De tels systèmes, susceptibles de contribuer grandement aux intérêts liés au genre et d'encourager différentes formes d'autonomie des femmes, pourraient jeter à long terme les bases d'une redistribution des revenus et des capacités.

Réflexions finales

Les différents paradigmes alternatifs que l'Amérique latine met aujourd'hui en avant partagent la proposition de porter atteinte à la centralité du marché dans la sphère économique, et remettent en question le secteur financier ainsi que l'hégémonie des entreprises transnationales dans le développement et l'usufruit de la mondialisation néo-libérale. Ces

paradigmes alternatifs placent l'être humain, l'environnement et, de manière générale, la production et la reproduction de la vie au cœur même de l'économie ainsi que des objectifs de développement. L'approche féministe dénonce la persistance d'un ordre hiérarchique de genre, et met en évidence la

contribution des femmes à la reproduction et à l'organisation sociale des soins. Les efforts visant à croiser et intégrer ces alternatives avec la vision féministe en sont toutefois à un stade peu avancé et se révèlent encore faibles.

La consolidation et la durabilité de ces perspectives ne sont pas étrangères à la politique ni aux rapports de force entre des secteurs ayant des intérêts opposés. En effet, malgré la présence de gouvernements plus ou moins progressistes, des politiques répondant au modèle néolibéral hégémonique subsistent dans la région, favorisant les pouvoirs économiques concentrés, ne régulant pas les capitaux spéculatifs et s'alliant les intérêts des grandes entreprises médiatiques. En outre, ces politiques font fi de la sphère de reproduction et des soins, et sont aveugles au genre.

Dans la plupart des pays de la région, y compris dans certaines démocraties affaiblies, imparfaites ou absentes, ces rapports de force ne permettent pas de laisser place à une véritable transformation. S'il est une leçon historique ayant toutefois distinctement marqué l'Amérique latine, c'est que le développement ne s'effectue pas par bonds révolutionnaires. Les changements se font plutôt par étapes progressives de renforcement démocratique ; à travers les efforts soutenus et les processus de négociation entre intérêts opposés ; à travers l'intégration de nouveaux citoyens jusqu'alors exclus, qui participent à ces processus, les accompagnent et contrôlent leur fonctionnement. Il est indiscutable que le mouvement des femmes prend de l'importance dans les nouveaux espaces locaux et communautaires, que le féminisme a fait avancer les débats et a eu une incidence sur les réglementations et l'élaboration de politiques. Mais cela ne suffit pas encore à pénétrer les structures du pouvoir pour y implanter des actions décisives et durables en faveur de l'équité entre les femmes et les hommes.

En dépit des progrès résultant du cycle actuel de recherche d'alternatives, d'importants défis restent encore à affronter dans la région : des mesures structurelles ayant des répercussions drastiques sur la redistribution des revenus — y compris des politiques fiscales progressives — au renforcement de la participation citoyenne, de l'institutionnalisme et de la transparence, en passant par le développement de l'intégration régionale. Sur la route menant à la justice sociale et de genre, se dresse aussi le défi de parvenir à créer un organisme social des soins de santé qui bénéficie d'une contribution équilibrée de la part de l'état et des hommes, afin de compenser le travail invisible et non reconnu fourni par les femmes.

Ces propositions alternatives placent l'être humain, l'environnement et, de manière générale, la production et la reproduction de la vie au cœur même de l'économie ainsi que des objectifs de développement. L'approche féministe dénonce la persistance d'un ordre hiérarchique de genre, et met en évidence la contribution des femmes à la reproduction et à l'organisation sociale des soins.

Notes finales

1. En 2010 le Parlement a approuvé la Loi 22618 qui stipule que « le mariage imposera les mêmes conditions et les mêmes effets, indépendamment du fait que les conjoints soient du même sexe ou de sexe différent. »
2. Loi N° 18.065 sur le travail domestique de 2006.
3. C'est le cas du Costa Rica et de l'Uruguay.
4. La loi 18.640 de 2010 en Uruguay a approuvé la création du Centre *Ceibal* de soutien à l'éducation de l'enfance et de l'adolescence visant à promouvoir l'insertion numérique pour accroître et améliorer l'accès à l'éducation et à la culture, ainsi que l'utilisation intégrée d'un mini-portable par élève afin de soutenir les activités pédagogiques dans les salles de classe et les centres scolaires. En Argentine, le Décret 416/10 a permis la mise en œuvre du programme « connecter l'égalité » qui propose de distribuer 3 000 000 de netbooks dans les écoles secondaires publiques et les instituts de formation des enseignants en 2010-2012, ainsi que d'offrir des formations aux enseignants en vue de transformer les paradigmes et les processus d'apprentissage et d'enseignement. On retrouve des propositions semblables au Venezuela avec le Projet éducatif Canaima. <http://www.canaima-educativo.gob.ve>
5. La Constitution de la République bolivarienne du Venezuela (1999) reconnaît le travail domestique comme une activité économique créant une valeur ajoutée et générant des richesses comme le bien-être social, ainsi que le droit de toute personne à la sécurité sociale — y compris spécifiquement les femmes au foyer — « comme un service public à caractère non lucratif qui garantit la santé et assure la protection en cas de maternité ». En plus de reconnaître le travail non rémunéré des femmes, il évoque la nécessité de le chiffrer dans les comptes nationaux.
6. XIème Conférence régionale sur les Femmes d'Amérique latine et des Caraïbes organisée à Brasilia, au Brésil, du 13 au 16 juillet 2010 par la CEPAL.

Références

- Caro, Pamela. Soberanía Alimentaria: aproximaciones a un debate sobre alternativas de desarrollo y derechos de las mujeres. AWID, 2011. www.awid.org. web. 31 août 2011.
- CEPAL. *La hora de la igualdad: brechas por cerrar, caminos por abrir*. CEPAL, 2010. web. Mars 2012. www.eclac.org/publicaciones/xml/0/39710/100604_2010-114-SES.33-3_La_hora_de_la_igualdad_doc_completo.pdf
- CLOC, “Reunión de la Campaña de Semillas CLOC-Vía Campesina”. La Vía Campesina, 16 août 2010. web. Juin 2011. www.viacampesina.org/sp/index.php?option=com_content&view=article&id=1051:reunion-campanasemillas-clocvia-campesina&catid=15:noticias-delasregiones&Itemid=29
- La Constitution bolivienne. Source: Tribunal Constitutionnel de Bolivie. web. Mars 2012. <http://www.tribunalconstitucional.gob.bo/descargas/cpe.pdf>
- Espino, Alma. “La dimensión de género de la crisis”. Nueva Sociedad N° 237. Buenos Aires: Fondation Friedrich Ebert, 2012. web. Février 2012. www.nuso.org/upload/articulos/3821_1.pdf
- León, Magdalena. “Economic Redefinitions towards Buen Vivir in Ecuador: A feminist approach” dans Lanza, Martha: *Buen Vivir: An introduction from women's rights perspective in Bolivia*. AWID, 2012. p.15-18. web. Mars 2012. <http://www.awid.org/Library/The-Feminist-Perspectives-Towards-Transforming-Economic-Power-Topic-3-Buen-Vivir>
- Ministère de la Planification et du Développement, “Programme national pour le bien-vivre 2009-2013”. web. Mars 2012. <http://www.senplades.gob.ec/web/18607/plan-nacional-para-el-buen-vivir-2009-2013>

Alma Espino est économiste et travaille au centre interdisciplinaire d'études sur le développement de l'Uruguay (CIEDUR).

Norma Sanchís est sociologue et œuvre au sein de l'association civile argentine Lola Mora. Toutes deux sont co-coordinatrices de la section latino-américaine du Réseau international genre et commerce (RIGC – section Amérique latine).

Amérique latine

Souveraineté Alimentaire

Texte original de Pamela Caro, CEDEM, Chili,
Résumé par Rochelle Jones,
consultante de l'AWID

Latin America

Aperçu général

Souveraineté
alimentaire

Agroécologie

Le concept du
bien-vivre

Le bien-vivre et
l'économie



Souveraineté alimentaire :

Explorant les débats sur le développement alternatif et les droits des femmes

Cet article est un résumé d'un texte de Pamela Caro, chercheuse féministe chilienne, qui a été préalablement publié par l'AWID. Il met en lumière les débats actuels portant sur la souveraineté alimentaire dans une perspective de genre, tout en tenant en compte du rôle central que le mouvement des femmes paysannes a joué au niveau international comme en Amérique latine. Cet article vise à explorer les défis et à promouvoir le débat entre défenseuses de l'égalité des genres portant sur la nécessité de se rapprocher de la vision de la souveraineté alimentaire et des droits des paysan-nes telle que l'entendent les mouvements de paysan-nes.

Qu'entendons-nous par souveraineté alimentaire ?

À défaut de correspondre à une définition académique, le concept de souveraineté alimentaire est issu d'un processus collectif, participatif, populaire et progressiste d'élaboration, et se définit comme le droit des peuples à décider eux-mêmes de leurs propres politiques agricoles et alimentaires, en accordant la priorité aux produits locaux et aux variétés locales (« Escuela de Mujeres del Cono Sur » 23-25).

Le concept de souveraineté alimentaire a été introduit en 1996 par La Vía Campesina lors du Sommet mondial de l'alimentation (SMA), organisé à Rome par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Les organisations de femmes paysannes présentes au Forum parallèle au Sommet se sont cependant montrées critiques à l'égard du discours officiel des gouvernements, ces derniers soutenant que le droit à l'alimentation était garanti par la libéralisation du commerce des aliments.

En opposition à ces derniers, les organisations paysannes ont développé le principe de souveraineté alimentaire qui stipule que « l'aliment n'est pas une question de marché, mais une question de souveraineté » (Montecinos). Par conséquent, le droit à l'alimentation et à une production souveraine n'est pas négociable.

Le choix de la souveraineté alimentaire implique un revirement radical des politiques mercantilistes et productivistes actuelles, mais aussi de passer d'une production industrielle vouée à l'exportation à une petite production paysanne, qui régit des modes de vie en phase avec la durabilité, la redistribution, la justice et l'équité. Elle est importante aujourd'hui, car elle offre une alternative aux graves problèmes qui affectent l'alimentation et l'agriculture à l'échelle mondiale.

Les principales composantes du principe de souveraineté alimentaire

Les principales composantes d'un modèle durable de production agricole paysanne fondé sur la souveraineté alimentaire sont les suivantes :

1. **Prioriser la production agricole locale** pour nourrir la population (León y Serna 11).
2. **Reprenre la lutte pour la réforme agraire intégrale.**
3. La connaissance et la pleine jouissance de la liberté **d'échanger et d'améliorer les semences.**
4. **Lutter contre les organismes génétiquement modifiés (OGM)** et encourager des pratiques d'agriculture biologique.
5. Le droit des peuples à consommer en accord avec des facteurs culturels, éthiques, religieux, esthétiques et nutritionnels. **La fonction sociale de l'agriculture consiste à produire des aliments.**
6. Affirmer que la souveraineté alimentaire s'inscrit dans la lutte contre le réchauffement climatique, **en se fondant sur un modèle durable de production.**

Le droit à l'alimentation et les droits des paysan-nes

La crise financière mondiale et son impact sur les prix alimentaires ont provoqué la violation du droit à l'alimentation en tant que droit humain fondamental. L'impossibilité d'exercer et de faire valoir ce droit implique une limitation à la réalisation effective d'autres droits humains.

Le mouvement de la Vía Campesina expose et admet la nécessité d'une Convention internationale

sur les droits des paysannes et des paysans, reconnaissant que les mécanismes et les conventions internationales sont limités, notamment en ce qui concerne la protection des petit-e-s agriculteur-trices face aux conséquences des politiques néolibérales (la *Vía Campesina*). Une lecture fondée sur le genre de ces droits permet d'affirmer que la situation des femmes paysannes est plus visible, dans la mesure où l'on reconnaît clairement le besoin d'assurer tout particulièrement les droits individuels des paysannes et des paysans tout en défendant l'égalité de genre entre paysannes et paysans.

Le rôle des femmes

Le principe de souveraineté alimentaire est à la base de tout projet alternatif développement rural et de production agricole et paysanne. Il tient compte non seulement des populations rurales, mais aussi de la société dans son ensemble : « ce n'est pas une

question paysanne, mais une question de société et d'humanité » (Rodríguez).

Mais quels sont les éléments qui permettent de faire avancer les droits des femmes, et quels défis et opportunités la souveraineté alimentaire soulève-t-elle dans le cadre

de l'exercice des droits des femmes ?

D'un point de vue historique, très peu de sociétés ont reconnu socialement ou valorisé économiquement les activités nécessaires à la reproduction humaine, à la durabilité ou au maintien de la vie — y compris l'alimentation —, alors qu'elles sont indispensables à la survie. Les femmes paysannes sont les principales protectrices des ressources génétiques et de la biodiversité dans le monde. Et pourtant, leurs contributions à l'économie agricole n'apparaissent pas dans les statistiques officielles (León, 2008 : 8) et leur valeur sociale n'est pas reconnue d'un point de vue du genre (León y Senra 12). En bref, elles ont développé des mécanismes de production, de transformation et de distribution en se heurtant malheureusement aux relations inégalitaires du travail non rémunéré.

Les organisations de femmes de la CLOC (la coordination latino-américaine d'organisations paysannes) ont pleinement adhéré, et ce depuis leurs débuts, au processus de création d'une proposition de production paysanne durable basée sur le principe de la souveraineté alimentaire. Cette dernière implique la valorisation de la fonction sociale historique des femmes paysannes liée au processus créatif de production alimentaire (Montecinos), en partant du principe que cela leur permettra d'être

reconnues à la fois en tant qu'individus et comme citoyennes. Elle comporte également un programme de réparation dans le cadre des rapports sociaux entre les genres, puisque la contribution féminine a toujours été ignorée dans la division patriarcale du travail (León, 2008, 8).

Du point de vue de la souveraineté alimentaire, les propositions les plus clairement axées sur le genre sont celles associées à l'accès équitable à la terre, au crédit et à la formation. Cet accès devrait s'adresser aussi bien aux hommes qu'aux femmes. Parallèlement au droit souverain de produire des aliments, il s'agit de faire reconnaître, prioriser et valoriser le rôle des femmes dans le passé et le présent.

L'ouverture du débat sur l'émancipation et l'autonomisation des femmes

Comment faire en sorte que ces reconnaissance et valorisation se libèrent du stéréotype traditionnel féminin pour se transformer en un véhicule d'autonomisation des genres ?

Par exemple, la lutte féministe occidentale s'est efforcée de remettre en question l'association rigide et traditionnelle des femmes à la préparation des aliments, et l'émancipation a souvent été synonyme d'une « libération de la cuisine » dans le but de partager la responsabilité des tâches domestiques. Les voix des femmes paysannes nous poussent à changer notre conception et de comprendre que les tâches de conservation et de préparation des aliments représentent un « autre pouvoir », et d'autres valeurs prioritaires. « Tout au long de notre chemin, nous avons apprécié ce rôle ; ce qui représente un fardeau pour les femmes citadines constitue pour nous un espace de pouvoir. » (Rodríguez).

Le fait de repousser cette barrière devrait permettre de reconnaître la valeur économique de la reproduction et par exemple la production alimentaire pour la consommation personnelle devrait cesser d'être cataloguée comme étant strictement reproductive (León, 2005) pour enfin être considérée productive.

Il est évident que la souveraineté alimentaire a un visage et des mains de femme. Mais comment cette affirmation émancipe-t-elle les femmes ? La réponse n'est ni simple, ni unidirectionnelle.

La souveraineté alimentaire fait appel au droit des peuples à décider du moyen, de la nature et des conditions de production pour sa distribution. D'un point de vue féministe, il est nécessaire de savoir avec précision comment est partagé le pouvoir et quels sont les processus de prise de décision dans ces espaces où, idéalement il faudrait exercer le droit de décider en garantissant l'exercice de la démocratie interne au sein des communautés et des villages.

La souveraineté alimentaire fait appel au droit des peuples à décider du moyen, de la nature et des conditions de production pour sa distribution. Dans ce contexte, il s'agit de faire reconnaître, prioriser et valoriser le rôle des femmes dans le passé et le présent.

Dans la mesure où la souveraineté alimentaire désigne les processus de production, de préparation et de consommation d'aliments — un rôle social traditionnellement attribué aux femmes dans toutes les sociétés —, il serait bon d'œuvrer à une société qui considère que ces activités reproductives et non rémunérées relèvent de la responsabilité de la société tout entière, et non uniquement de celle des femmes. C'est ainsi qu'elles pourront acquérir la reconnaissance sociale qu'elles méritent.

Tout cela nous a amenés à politiser l'espace de préparation et de distribution alimentaires — des fonctions centrales de notre économie —, car [nous] « les femmes, nous savons comment faire et nous voulons être entendues, nous voulons obtenir le pouvoir qui nous le permette, et souhaitons parallèlement répartir et partager la charge du travail » (Nobre).

Références

- CLOC - La Vía Campesina. "Escuela de Mujeres del Cono Sur". Bulletin de formation. Impression. Mars 2010.
- La Vía Campesina. Déclaration des droits des paysannes et des paysans. Mars 2009. web. Juin 2011. <http://viacampesina.net/downloads/PDF/SP-3.pdf>
- León, Irene. "Gestoras de Soberanía Alimentaria". *Fundación de Estudios, Acción y Participación Social*. Février 2008. web. Juin 2011. www.fedaeps.org
- León, Irene et Lidia Senra. "Aproximación a las situaciones de las campesinas y sus propuestas para conseguir la igualdad de derechos entre mujeres y hombres en el marco de la lucha por la Soberanía Alimentaria" 2007. Étude réalisée pour Entrepueblos.
- León, Magdalena. "Globalización y libre comercio: un acercamiento desde el feminismo." *Dans Mujeres en resistencia, experiencias, visiones y propuestas*. Éd. Irene León. Agence latino-américaine d'information, Quito, mai 2005. web.
- Montecinos, Camila, GRAIN. Entretien personnel avec l'auteur. Août 2010.
- Nobre, Miriam. La portée transformatrice de la souveraineté alimentaire. FEDAEPS. Août 2009. web. <http://www.fedaeps.org/alternativas/los-alcances-transformadores-de-la>
- Rodríguez, Francisca, activiste. Entretien personnel avec l'auteur. Non daté.
- Sommet mondial de l'alimentation, Rome, Déclaration sur la sécurité alimentaire mondiale, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 1996, web, juin 2011.

Lisez l'article complet sur :

www.awid.org

Pamela Caro est une chercheuse féministe et une travailleuse sociale du Centre d'études pour le développement de la femme (CEDEM) dont le siège se trouve à Santiago du Chili. Elle compte plus de 15 années d'expérience de travail auprès des femmes paysannes et autochtones dans la conception, la mise en œuvre, et l'évaluation des programmes sociaux visant à combattre la pauvreté et l'exclusion sociale en faveur de l'égalité de genre et la citoyenneté active.

Texte original d'Ana Paula Lopes et Emilia Jomalinis, ActionAid-Brésil
Résumé de Rochelle Jones, consultante de l'AWID

Latin America

Aperçu général

Souveraineté alimentaire

Agroécologie

Le concept du bien-vivre

Le bien-vivre et l'économie



Agroécologie : Possibilités d'autonomisation des femmes au vu des expériences au Brésil

Cet article est un résumé d'un autre article publié précédemment par l'AWID et écrit par Ana Paula Lopes et Emilia Jomalinis de ActionAid Brésil. Il présente l'agroécologie comme une façon de pratiquer l'agriculture ou d'utiliser des technologies qui préservent l'environnement et rompent le modèle hégémonique de développement rural basé sur la monoculture. À travers une analyse réalisée par ActionAid Brésil concernant ses expériences de travail avec les femmes rurales, cet article étudie la relation entre agroécologie et féminisme, qu'il propose comme outil susceptible de développer des processus d'autonomisation chez les femmes rurales.

Qu'est-ce que l'agroécologie ?

L'agroécologie accepte la diversité écologique et socio-culturelle, reconnaissant et valorisant différents types de connaissance en marge de l'idéologie scientifique dominante, comme les savoirs ancestraux et les techniques des paysannes et paysans. D'après Norgaard et Sikor, l'agroécologie prend en compte de hypothèses alternatives fondées sur des connaissances et des aptitudes holistiques et pluralistes. Les connaissances et aptitudes pratiques des cultures ancestrales — comme les cultures autochtones et paysannes — rivalisent ainsi fréquemment avec le savoir spécialisé de la science occidentale, voire le dépassent.

L'agroécologie est une façon non seulement de pratiquer l'agriculture ou d'utiliser des technologies respectueuses de l'environnement, mais aussi de s'opposer au modèle capitaliste de développement rural.

Au Brésil, l'agroécologie a surgi comme une alternative aux monocultures destinées à l'exportation, dont le développement scientifico-technologique s'éloignait chaque jour un peu plus des aptitudes et connaissances des travailleurs-euses agricoles. L'agriculture brésilienne traditionnelle a toujours été taxée d'obsolète et perçue comme un obstacle au développement du pays. Par conséquent, la modernisation agricole s'est produite sans aucune réforme légitime ni démocratisation des droits fonciers.

Ce processus de modernisation était basé sur une utilisation intensive de semences améliorées et de matières premières industrielles (tels que les fertilisants et les agrochimiques toxiques), d'une mécanisation importante et d'une utilisation répandue de la technologie dans les processus de semailles, d'irrigation et de récolte. Les mouvements

sociaux et les paysannes et paysans qui luttaient déjà pour le droit à la terre se sont mis à défendre un autre modèle agricole diamétralement opposé au modèle hégémonique qui tentait d'homogénéiser la campagne. C'est ainsi que s'est mise en marche une mobilisation pour des technologies alternatives préservant l'environnement et respectant des techniques ancestrales. Bien que le Brésil a longtemps rejeté les pratiques basées sur les savoirs ancestraux existants qu'il considérait arriérées, ces connaissances et aptitudes sont toujours employées dans de nombreuses communautés et régions. C'est dans ce contexte qu'a surgi l'agroécologie, dans l'intention d'utiliser et de renforcer ces compétences et techniques importantes.

Agroécologie et autonomisation des femmes

L'agroécologie peut être un outil d'autonomisation pour les femmes à condition que leur travail soit reconnu et valorisé. Les initiatives agroécologiques contribuent à réduire et/ou surmonter certains problèmes environnementaux et sociaux existants par le biais de méthodes, de techniques et de processus de production qui s'appuient sur les pratiques locales de l'agriculture familiale, au sein de laquelle la femme joue un rôle considérable. Plusieurs enquêtes révèlent néanmoins que, si les femmes sont présentes et actives dans tous les espaces de production, elles demeurent opprimées. Envisager l'autonomisation des femmes paysannes implique de prendre en compte et de discuter les rapports de force, ainsi que les mesures nécessaires permettant de contrôler les sources de pouvoir.

En 2006, ActionAid Brésil a inauguré un projet intitulé « *Diffusion de la connaissance agricole* :

échange d'expériences et renforcement du mouvement agroécologique », qui s'est transformé ensuite en Projet Femmes et agroécologie. Lorsque les femmes ont reconnu qu'elles ne faisaient pas partie des espaces politiques importants et que leur contribution au développement de l'agroécologie était invisible, le sujet des femmes et de l'agroécologie est devenu l'un des sujets essentiels du projet. La méthodologie choisie se concentrait sur l'autonomisation des femmes à travers l'échange, le rassemblement et l'analyse d'expériences agroécologiques menées par les femmes.

Le processus comprenait une période de huit mois destinée à la systématisation des expériences et une réunion pour échanger leurs vécus et discuter des systématisations. Au fur et à mesure que les expériences des femmes étaient systématisées, les problèmes, les capacités et les résultats sont apparus, permettant ainsi d'édifier une nouvelle perception de la réalité. L'agroécologie aide à tenir compte du rôle des femmes dans l'agriculture familiale, qui est

aussi, voire souvent plus important que celui des hommes en ce qui concerne la gestion du travail reproductif et productif.

L'échange et la systématisation des expériences ont constitué des étapes importantes dans l'avancée de

l'agroécologie par l'intégration de connaissances. Le projet de ActionAid Brésil a permis aux femmes de prendre la pleine mesure de tout ce qu'elles pouvaient faire. Dans ce partage d'expériences, les femmes se sont mises au défi les unes les autres cherchant à prendre de nouveaux chemins et à briser les barrières. Cela leur a permis d'analyser leurs possibilités et a contribué à leur autonomisation. Le projet a démontré que la systématisation des expériences des femmes s'avère être un outil important pour l'autonomisation et une stratégie de déconstruction et de remise en question de la domination masculine sur les femmes.

Les défis de l'agroécologie

Le Projet Femmes et agroécologie a révélé qu'il existe une corrélation positive entre les dynamiques agroécologiques et l'autonomisation des femmes. Mais ce n'est pas un processus automatique. L'effort permanent visant à sortir les femmes de leur invisibilité et à ouvrir des espaces qui leur permettent d'agir en tant que sujets doit faire partie du processus agroécologique. Il est important de

tenir compte des rapports inégalitaires de force au sein de la famille et de toujours vérifier si les dynamiques agroécologiques contribuent ou non à l'autonomisation des femmes, autrement dit si les femmes sont prises en compte au cours du processus.

Les inégalités des rapports entre les genres limitent les progrès de l'agroécologie, car elles dissimulent les apports d'un segment important de la population rurale. Parallèlement, la domination masculine se manifeste en général comme un obstacle vers la transition agroécologique puisqu'il entrave la libre expression des femmes et leur développement créatif, et réduit leur contribution à l'unité productive. Lorsque les relations entre les genres sont égalitaires, les rapports de force au sein de la famille le sont aussi, et les processus de transition agroécologiques progressent plus rapidement.

Tout au long du projet, les femmes paysannes sont parvenues à remettre en question l'idée d'une supériorité masculine, en redéfinissant l'idée de pouvoir dans la pratique et présentant à leurs familles un scénario de pouvoir partagé. La déconstruction du pouvoir rend possible le changement ; le « pouvoir de » ouvre la voie à l'action sans domination sous-jacente, c'est un pouvoir créateur qui engendre des possibilités et des actions. Le « pouvoir avec » est un pouvoir partagé qui se manifeste sous forme de solutions collectives à des problèmes communs.

Les participantes au Projet Femmes et agroécologie ont éprouvé leur propre pouvoir. Elles s'en sont servies pour prendre des décisions et exprimer leurs opinions quant à ce qu'il y avait de mieux pour leurs vies. Elles ont découvert qu'elles avaient le potentiel de changer leurs vies, mais ont également compris qu'il s'agissait là d'un combat permanent. Cela leur a fait réaliser qu'elles ne pouvaient pas s'arrêter là, car en tant que femmes et paysannes elles affronteront toujours des défis. Elles œuvrent encore aujourd'hui à améliorer leurs conditions de vie et leur dignité, font preuve de ténacité et ne se soumettent pas au rôle social de subordination qu'on attend d'elles. Leurs maris, leurs pères et les autres hommes ne les considèrent plus comme de simples auxiliaires, mais comme des sujets et des protagonistes au sein de la famille, de la communauté, des mouvements sociaux et de leurs propres vies.

L'agroécologie est une façon non seulement de pratiquer l'agriculture ou d'utiliser des technologies respectueuses de l'environnement, mais aussi de s'opposer au modèle capitaliste de développement rural.

L'agroécologie peut être un outil d'autonomisation pour les femmes à condition que leur travail soit reconnu et valorisé.

L'article complet est disponible sur le site www.awid.org

Références

Norgaard, R. B. et Sikor, T. O. "The Methodology and Practice of Agroecology". En : Altieri, M.: *Agroecology. The Science of Sustainable Agriculture*. 2nd Éd. Colorado : Westminster Press, 1995. Impression. Pages 53-62.

Amérique latine

Le concept du Bien-Vivre

Par Martha Lanza et Raquel Romero, fondation Colectivo Cabildeo Bolivia

Latin America

Aperçu général

Souveraineté alimentaire

Agroécologie

Le concept du bien-vivre

Le bien-vivre et l'économie



Le Bien-Vivre : Une introduction du point de vue des droits des femmes en Bolivie

Cet article est un résumé du texte publié précédemment par l'AWID et écrit par Martha Lanza de la fondation Colectivo Cabildeo Bolivia. Il présente le bien-vivre comme un concept en construction dans la région andine d'Amérique latine, dont l'objectif est de changer les mentalités de production et de consommation face à un développement fondé exclusivement sur la croissance économique. Cet article explore le concept du bien-vivre, tant du point de vue de sa construction idéologique que de sa mise en œuvre dans les politiques publiques en Bolivie, et conteste la notion de neutralité de genre. L'un des principaux défis identifiés est d'ailleurs le démantèlement des structures de pouvoir patriarcales qui limitent la participation des femmes à la prise de décisions et étouffent les inégalités de genre au sein des communautés autochtones.

Le bien-vivre est intimement lié à la conception du monde autochtone, selon laquelle le « Sum qamaña » représente le fait de « vivre en harmonie et équilibre avec les cycles de la Terre mère, de la vie et de l'histoire, et en équilibre avec toute forme d'existence » (Huanacuni, 37). Ce concept issu de la pensée autochtone se pose en alternative au modèle de civilisation occidentale.

Pour cette conception, rien n'importe davantage que de vivre en harmonie avec la nature, et c'est pourquoi elle défend féroce­ment toute forme de vie. Comme l'exprime le chancelier bolivien Germán Choquehuanca, ce modèle est une alternative au capitalisme, qui conçoit le développement comme une accumulation de capital et d'argent. Le modèle du bien-vivre, en revanche, met l'accent sur la culture de la vie, la culture de la complémentarité avec la nature. Laissant de côté la compétitivité et la production, il s'inscrit dans le cadre des besoins communautaires sans exacerber l'individualisme ni les concurrences déloyales.

L'un des défis qu'il se pose est de mettre en œuvre ces concepts dans les politiques publiques de l'État, ce qui est fortement encouragé par la définition de l'État telle que donnée par la Constitution politique de l'État plurinational de la Bolivie :

« un état fondé sur le respect et l'égalité entre tous et toutes adoptant les principes de souveraineté, de dignité, de complémentarité, d'harmonie et d'équité dans la distribution et la redistribution du produit social. » Ce principe constitutionnel s'intègre dans le Programme national de développement, qui définit la transformation du pays dans un processus à long terme fondé sur quatre piliers, à savoir la dignité, la souveraineté, la démocratie et la productivité.

Rompre avec le modèle économique d'extraction qui vide la Terre mère de ses entrailles et détruit nos ressources naturelles constitue un défi fondamental

qui nécessite l'instauration d'un modèle productif respectant l'équilibre environnemental, l'équité, et la Terre mère. Comme le signale Raúl Prada, il est essentiel pour ce faire de pouvoir compter sur la participation active des communautés au développement local et national, ce qui permettra une vision territoriale plus inclusive favorisant l'intégration.

Décolonisation et démantèlement du patriarcat

Pour les femmes autochtones aymaras et quechuas, le rôle et la fonction qu'elles assument au sein du bien-vivre est lié aux concepts cosmogoniques des genres qui renvoient à la division harmonieuse et complémentaire entre hommes et femmes, tel que nous l'expliquent les récits mythiques cherchant à répondre à la question de l'origine de l'univers et de l'humanité, incarnée par le couple mythique de Mama Ocllo et Manco Kapac.

Si la complémentarité proposée par le concept de *chachawarmi* (complémentarité entre homme et femme) se trouve au cœur du bien-vivre, la réalité et ses discriminations manifestes entre hommes et femmes autochtones quant à la prise de décisions et la distribution égalitaire des ressources (la terre, par exemple) se chargent de nous montrer que cette prémisse est loin d'être effective. Certains penseurs autochtones estiment que cette réalité n'est pas visible, ou encore tendent à penser que ce conflit s'explique par le choc des visions et le renversement des façons d'exercer la politique et de représenter les communautés et collectivités, occasionné par un système politique occidental fondé sur la différenciation et l'individualisation. Laissant de côté les visions essentialistes, force est de reconnaître qu'il existe au sein des communautés autochtones des contradictions et inégalités

de genre qui ne peuvent être ni démenties ni dissimulées.

Tel que l'affirme la chercheuse autochtone María Eugenia Choque, « les inégalités entre hommes et femmes existent dans la vie communautaire, mais pas dans toutes les sphères. Par exemple, les relations de genre dans la production agricole sont complémentaires, puisque le travail et la répartition des tâches sont équilibrés et propres au concept du bien-vivre. Le conflit se présente dans les espaces

Si la complémentarité proposée par le concept de *chachawarmi* (complémentarité entre homme et femme) se trouve au cœur du bien-vivre, la réalité et ses discriminations manifestes entre hommes et femmes autochtones quant à la prise de décisions et la distribution égalitaire (la terre, par exemple) se chargent de nous montrer que cette prémisse est loin d'être effective.

de pouvoir visibles, où les femmes sont secondaires, bien qu'elles soient en première ligne de la lutte et des marches pour la revendication. »

Malgré tout, le *chachawarmi*, qui se base sur une conjugaison harmonieuse du féminin

et du masculin chez les êtres humains comme dans la nature, devient un outil politique indispensable pour les femmes autochtones. Un outil qui leur permettra de reconstruire l'équilibre et l'harmonie dans les relations de genre — brisés par la vision individualiste et patriarcale des colonisateurs — en s'appuyant sur les similitudes davantage que sur les différences et en reconnaissant la sagesse des femmes dans la construction sociétale et communautaire.

Le bien-vivre et les droits des femmes dans les politiques publiques

Vingt-cinq articles de la Constitution politique de l'État bolivien garantissent des droits spécifiques aux femmes. L'adéquation des lois et des politiques publiques a symbolisé une avancée dans le processus de décolonisation et de démantèlement du patriarcat dans la société et dans l'appareil étatique, qui sont autant de moyens efficaces d'approfondir et d'appliquer les droits des femmes inscrits dans la Constitution.

Les documents confirmant ces principes sont les suivants :

1. **Le Programme de développement économique et social 2010-2015**, qui pose explicitement le démantèlement du patriarcat au sein de l'État et de la société par le biais de l'institutionnalisation de processus transformateurs du système de domination, bâti sur la distribution inégale du pouvoir entre les hommes et les femmes.
2. **Le Programme national pour l'égalité des chances (Plan Nacional de Igualdad de Oportunidades, PNIO)**, qui utilise une approche du genre visant à démanteler le patriarcat — pierre fondatrice de la civilisation occidentale — et à

s'affranchir des visions individualistes des genres, pour former, dans le cadre du bien-vivre, des femmes et des hommes libres, dépourvu-e-s des préjugés de genre.

La structure même de l'État présente en son sein une importante avancée avec la création de l'Unité de démantèlement du patriarcat, qui a pour objectif de rendre visibles les rapports sociaux patriarcaux et de les transformer pour constituer des sociétés justes et harmonieuses.

Ces progrès sont le début d'un profond processus de transformation de l'État plurinational et des rapports inégaux entre les genres. La rupture réelle et effective des axes de subordination et de discrimination entre les hommes et les femmes, fondée sur l'exploitation et l'abus du corps des femmes, l'invisibilité du travail domestique non rémunéré, et sur la reproduction des schémas culturels, politiques et symboliques discriminatoires, constitue l'un des plus grands défis à relever avec une vision politique structurelle impliquant aussi bien des hommes que des femmes.

L'article complet est disponible sur le site www.awid.org

Références

Choque, María Eugenia. Entretien avec l'auteure. 1er septembre 2010

Constitución Política del Estado Plurinacional de Bolivia (constitution politique de l'État plurinational de Bolivie). Préambule. Version officielle. 2009

Huanacuni, Fernando. « Vivir Bien-Buen Vivir: Filosofía, políticas, estrategias y experiencia regionales. » La Paz (Convenio Andrés Bello y el Instituto Internacional Integración), 2010.

Amérique latine

Le Bien-Vivre et l'économie

Par Magdalena León,
Réseau de femmes pour
transformer l'économie
(Red de Mujeres Transformando la Economía - REMTE), Équateur

Latin America

Aperçu général

Souveraineté
alimentaire

Agroécologie

Le concept du
Bien-Vivre

Le Bien-Vivre et
l'économie



Redéfinir l'économie vers le Bien-Vivre : Une approche féministe

La ratification constitutionnelle du concept de *Sumak Kawsay/Suma Qamaña* ou Bien-vivre, en Équateur et en Bolivie, s'inscrit dans un contexte de crise du néo-libéralisme en Amérique latine et d'une crise mondiale du capitalisme. Le bien-vivre est ancré dans la vision cosmique des peuples ancestraux de la région andine et accorde la primauté aux principes de solidarité, de réciprocité, de complémentarité et de coopération sur l'égoïsme et la concurrence propres au capitalisme. Le présent article de l'activiste féministe Magdalena León, qui est la version abrégée d'un document plus long disponible en ligne, présente quelques aspects clés de la reformulation économique qui pose le paradigme du bien-vivre d'un point de vue féministe.

Contexte

L'introduction du bien-vivre dans les politiques publiques marque un point d'inflexion après des décennies d'une vision du **développement** prédominante qui a brillé par ses effets homogénéisant sur l'humanité entière, suivie et renforcée par celle de la **mondialisation**. Nous faisons face à une impression d'épuisement du développement, qui s'avère incapable de donner des réponses aux problèmes que pose la continuité même de la vie sur terre.

En un temps relativement court, nous sommes passés de l'hégémonie néo-libérale totale à des expériences post néo-libérales qui ont adopté le bien-vivre comme principe ordonnateur. Cela suppose, en termes économiques, une remise en question directe de la logique d'accumulation et de reproduction élargie du capital, affirmant au contraire une logique de durabilité et de reproduction élargie de la vie. Les concordances entre le bien-vivre et l'économie féministe font de cette dernière l'un des piliers théoriques et politiques de cette alternative économique en devenir.¹

L'utilité économique immédiate du bien-vivre

Le bien-vivre est décrit comme la réalisation collective d'une vie comblée, basée sur les relations harmonieuses et équilibrées entre les êtres humains et tous les êtres vivants, dans la réciprocité et la complémentarité. Cela suppose de reconnaître que les êtres humains font partie de la nature, que nous dépendons d'elle et que nous sommes interdépendants. Le bien-vivre rompt avec la centralité de l'individu, la supériorité humaine et les notions de progrès, de développement, et de bien-être au sens capitaliste.

L'énoncé du bien-vivre reprend la vision cosmique des peuples ancestraux² et coïncide avec l'essor des économies féministe, écologiste et solidaire. Ces dernières se fondent sur la vie et le travail (pas le marché), et privilégient la solidarité, la réciprocité, la complémentarité et la coopération face à l'égoïsme et la concurrence propres au capitalisme.

La vision féministe qui intègre la production et la reproduction comme étant des processus indissociables de l'économie, de la création de richesses et des conditions de vie s'avère inhérente au bien-vivre.

Ainsi, la vision élargie du féminisme valorise les relations et les ressources à l'œuvre dans les cycles de production et reproduction – préférant d'autres équilibres différents de celui du marché – pour assurer la continuité et des changements dès lors qu'ils sont compatibles avec la justice économique et la durabilité de la vie.

L'optique féministe requiert de voir et d'agir sur les relations et les espaces de travail respectivement incarnés et investis par des femmes et d'autres acteurs-trices, ainsi que sur les schémas d'injustice économique à la base de ce système. Elle implique également de moins souligner les déficiences de certain-e-s acteurs-trices que les apports que ceux-là génèrent. Il est fondamental de revaloriser les connaissances stratégiques de la vie ainsi que les dynamiques sociales qui les engendrent et les préservent, et au sein desquelles les femmes jouent un rôle bien souvent central.

Le travail est le cadre nécessaire à toute reconnaissance, visibilité et revalorisation économiques. La Constitution de l'Équateur (2008) et les instruments politiques qui en sont issus incluent des redéfinitions substantielles qui marquent une étape historique dans ce domaine.

Le concept même du travail a été soumis à révision et récupéré comme paradigme de l'économie, en

mettant en évidence ses modalités variées, que ce soit dans une relation de dépendance ou d'autonomie, y compris les activités d'autosubsistance et de soins humains. Ceci est essentiel en Équateur, où la structure de l'emploi et du travail est variée et exige des mécanismes destinés à renforcer les secteurs et initiatives qui ont été négligés, voire stigmatisés, tels que le travail paysan et indépendant en général (autrefois appelé 'informel'), et le travail domestique non rémunéré, entre autres.

Les soins : une catégorie économique à la portée nouvelle

L'économie des soins s'est forgée au sein de l'économie féministe, comme un large espace associé aux conditions requises par les cycles de reproduction de la vie de tout être humain, puisque tout au long de notre cycle vital, et à des degrés divers, nous avons besoin de soins — que ce soit l'accès aux biens, aux services ou à l'attention —, qui sont tous indissociables du flux matériel.

C'est le domaine économique dont le principe de fonctionnement par excellence repose sur la **solidarité**, dans un

cadre d'injustices et d'inégalités réclamant l'exercice de la **réciprocité**. C'est aussi une réalité qui révèle le **principe** d'interdépendance des êtres humains, contrairement à la perspective néoclassique qui conçoit la libre concurrence dans un marché de l'emploi composé d'individus parfaitement **indépendants** et autonomes.

Mais la perspective du bien-vivre ouvre une nouvelle voie aux soins dans leur dimension économique. Il est vital pour notre existence d'entretenir une relation harmonieuse et équilibrée avec la nature, dans la mesure où la vie humaine dépend des autres formes de vie qui la constituent. Il s'agit de formes et de systèmes de vie qu'il faut non seulement cesser de piller, mais qui exigent aussi d'être restaurés, protégés et gérés durablement, ce qui implique des processus de travail et de mobilisation des ressources.

Reconsidérer la productivité

À moyen terme, la transition vers le bien-vivre demande de redéfinir des concepts clés, comme la productivité. Il s'agit de dépasser les notions conventionnelles axées sur l'objectif de maximisation de la rentabilité pour maximiser les profits (productivité systémique), pour la redéfinir de façon à maximiser la durabilité et la diversité économiques, en respectant l'équilibre de l'homme et de l'environnement.

Cela implique de reconnaître les corrélations entre le productif et le reproductif, de dépasser la vision de l'efficacité résultant du 'toujours plus avec moins' pour l'appliquer à l'exploitation optimale des ressources dans des conditions données, et rattacher cet optimum à la protection et la justice. Cela présuppose aussi d'abandonner les idéaux d'expansion et de croissance pour les tempérer en parvenant à un équilibre de vie, lui-même susceptible d'impliquer la contraction et la décroissance dans certaines situations.

Réflexions finales

Le programme féministe de redéfinition économique en faveur du bien-vivre se profile dans l'accumulation de connaissances théoriques et pratiques acquises par les femmes depuis des siècles. Cependant, cela exige dans le même temps de s'éloigner de certains préjugés véhiculés à l'époque néolibérale, et qui dans certains cas font même naturellement partie d'un 'programme économique' des femmes. **Nous devons prendre du recul par rapport à :**

- la vision sectorielle de genre et d'économie, qui envisage de façon limitée ou restreinte certains sujets tels que les revenus, les actifs, etc., et remettre en question le système auquel ils appartiennent.
- la vision 'cosmétique' de genre, qui inclut le genre sans discernement, sans considérer les compatibilités ni la cohérence. Le néolibéralisme n'a pas ignoré les femmes, mais il a développé une vision et des interventions qui les assignaient à la pauvreté, au microcrédit, présentant des discours voués à en faire le fer de lance des visions entrepreneuriales et les amener à contribuer à la construction de la société de marché inhérente au capitalisme.
- la vision qui se borne aux droits économiques des femmes, sans aucun lien pertinent avec une quelconque critique et redéfinition du modèle, et sans aucune relecture de l'économie 'telle qu'elle est', autant de tâches relevant du processus de changement.
- la notion de fréquence inertielle qui place les femmes en dehors des processus de changement, en les considérant comme extérieures. Il est essentiel d'agir en coparticipation, d'identifier les différences qui distinguent ceux qui s'opposent ou ne participent pas à la construction du changement, et de chercher les coïncidences et les alliances inédites qui se présentent aujourd'hui afin de partager les tâches transformatrices.

La vision féministe qui intègre la production et la reproduction comme étant des processus indissociables de l'économie, de la création de richesses et des conditions de vie s'avère inhérente au bien-vivre.

Magdalena León est coordinatrice en équateur et point focal du réseau latino-américain de femmes pour transformer l'économie (*Red Latino-americana de Mujeres Transformando la Economía*, REMTE). Cet article est le résumé d'un texte plus complet disponible sur www.awid.org/Li-brary/The-Feminist-Perspectives-Towards-Transforming-Economic-Power-Topic-3-Buen-Vivir

Notes finales

1. On assiste à une revalorisation sans précédent du féminisme, présenté dans certains cas comme un 'socialisme féministe'.
2. Des conceptions semblables au bien-vivre sont présentes dans la quasi-totalité des populations originaires du continent américain, et font partie du patrimoine ou de la pratique des peuples du monde entier.

Stratégies alternatives pour le développement : Une perspective féministe en Asie méridionale

Les mouvements de femmes de l'Asie méridionale comme ailleurs sur le continent, à travers leurs propres luttes et les voix de certaines leaders d'influence, ont déjà défini bon nombre des éléments importants d'un modèle de développement alternatif offrant la justice sociale et économique pour tous-tes. Cet article rédigé par la chercheuse Jayati Ghosh explore les exigences diverses du mouvement de femmes en Inde dans le but de produire un large cadre conceptuel pour le développement et ses politiques connexes, susceptibles de s'appliquer non seulement à l'Asie méridionale, mais aussi à d'autres régions.

Le débat sur le développement en Asie

L'Asie, en plus d'être extrêmement variée, abrite 60 % de la population mondiale. Ce document ne prétend donc aucunement offrir une perspective exhaustive des stratégies alternatives de développement dans toute l'Asie. Il apporte des idées pertinentes pour l'Asie méridionale, et plus particulièrement pour l'Inde, qui est un pays en soi très diversifié condensant en lui-même une grande partie des dilemmes contemporains du développement. Pendant la majeure partie des dernières décennies, la croissance accélérée du Produit intérieur brut (PIB) de la région a cantonné tous les débats publics de fond à son schéma de distribution. Quoi qu'il en soit, certain-e-s analystes perceptif-ve-s ont souligné les aspects profondément problématiques du *boom* antérieur, parmi lesquels l'inégalité inhérente au schéma de croissance et son manque de durabilité. La crise mondiale récente a également attiré l'attention sur la durabilité (ou son manque) du processus de croissance.

Dans plusieurs pays de la région, le mouvement de femmes s'est érigé tel une puissante voix au sein des débats sur le développement, allant dans de nombreux cas au-delà des droits dits spécifiques aux femmes (tels que vivre à l'abri de toute violence ou discrimination) pour parler de ceux qui affectent la survie des individus en général (bien qu'avec des nuances de genre) comme l'accès à l'alimentation, au logement, aux soins de santé, à l'emploi et à de bonnes conditions de travail de manière générale. Ainsi, les demandes des organisations de femmes se sont placées en première ligne des demandes de la société en général, surtout grâce à leur approche axée sur les droits humains face à la loi et à la politique gouvernementale. Les débats portant sur

le développement sont de plus en plus suscités par des programmes traditionnellement rattachés aux mouvements de femmes, tandis que de plus en plus de jeunes femmes, armées de leur force et de leur opinion, s'opposent au statu quo et cherchent leur propre autonomisation. Tous ces signes sont des indices positifs pour le futur malgré un contexte actuel qui s'avère inquiétant à plus d'un titre.

Quels sont les principaux enjeux et défis de la durabilité en Asie ?

Le développement durable peut être simplement défini comme étant celui qui satisfait les besoins des gens dans le présent sans compromettre les chances des générations futures de satisfaire les leurs. La stratégie de croissance des entreprises de la région, rapide et tournée vers le profit, a engendré une période d'euphorie économique tout en entraînant une hausse significative de l'inégalité et de sérieuses interrogations quant à sa durabilité. Voici quelques-uns des problèmes évidents :

- les inégalités croissantes ayant accompagné le processus d'accumulation ;
- la fragilité grandissante des cultures agricoles, qui représentent encore le principal moyen de subsistance de la région ;
- la hausse des prix des denrées alimentaires et d'autres biens essentiels dans un contexte où l'Asie abrite le plus grand nombre de personnes souffrant de la faim et de la malnutrition au monde, en particulier des femmes et des filles ;
- le déplacement de personnes de leurs foyers et de leur moyen de subsistance et le bouleversement de vies, tous dus au développement urbain et industriel ;
- l'extraction des ressources naturelles et la concentration de la propriété des terres, qui créent

Asie Méridionale Aperçu général



des tensions et des conflits majeurs autour de l'accès à l'eau, à la terre, aux forêts et à certaines ressources minérales, comme autour de leur contrôle ;

- les dommages écologiques qui ont déjà imposé des limites à la production dans certains cas et ont sans l'ombre d'un doute affecté négativement les niveaux de qualité de vie et de durabilité ;
- la faible rémunération et la nature hautement vulnérable de la production non agricole à petite échelle, qui accaparent une part toujours plus grande de l'emploi total, puisque — il faut bien le signaler — le processus de croissance n'a pas abouti à une augmentation de l'emploi formel (protégé) ;
- l'inégalité salariale croissante, qui comprend des écarts de salaire entre les hommes et les femmes parmi les plus élevés au monde, et qui continuent d'augmenter dernièrement ;

- la pauvreté croissante en matière de temps, surtout parmi les femmes, à mesure que les prestations publiques des biens et des services essentiels (en particulier les soins et la santé) deviennent de plus en plus rares, onéreuses ou difficilement accessibles, et que les politiques environnementales affectent l'accès aux ressources collectives ;

- des indicateurs du développement humain très bas qui n'ont guère augmenté au cours des deux dernières décennies d'une croissance pourtant rapide, et des preuves toujours plus nombreuses de nouveaux problèmes affectant les conditions de vie en raison d'une urbanisation rapide et non planifiée.

Dans une grande partie de la région, malgré la croissance rapide, le projet de développement est loin d'être terminé. Ils sont nombreux au sein de la population (surtout féminine) à vivre dans des conditions qui ne respectent toujours pas un minimum de décence, de sécurité et de dignité. On note même, à certains égards, une régression du niveau de vie et du degré de jouissance des droits d'un grand nombre de personnes. Beaucoup d'entre elles sont confrontées à une plus grande précarité due à la survenue de crises multiples (alimentation, moyens de subsistance, climat, environnement, sécurité humaine). La crise alimentaire est généralisée, les revenus des paysans continuent de stagner, et les cultures ne sont guère viables sur de vastes secteurs. Malgré l'impression générale d'un déplacement des emplois manufacturiers des pays du Nord vers ceux du Sud, l'emploi du secteur industriel connaît une hausse minime, voire une baisse dans les pays asiatiques les plus dynamiques.

L'inégalité alimente non seulement les tensions sociales, mais aussi les modèles de production et

de consommation non durables. L'explosion de la jeunesse démographique survient à un moment où la création d'emplois productifs est faible et ne cesse de se dégrader. Cela pose un problème particulier aux jeunes femmes et hommes qui ont suivi des études supérieures coûteuses dans l'espoir d'une vie meilleure. Parallèlement, l'effervescence des technologies de la communication a élargi le rayon des connaissances quant aux nouvelles façons de consommer, entraînant une modification des aspirations des individus, y compris des plus pauvres. Ainsi, non seulement un grand nombre de personnes ne vit pas dans les conditions essentielles à la dignité, mais il est aussi probable que les luttes et les conflits engendrés par ces écarts se multiplient.

L'inégalité croissante est due en grande partie à l'association du boom antérieur à un schéma de croissance où les pauvres entretenaient les riches de façon globale et dans tous les pays, avec un flux de biens, de travail et de capital allant du Sud vers le Nord. Mais il devient évident que ce n'est pas soutenable ; cela *ne peut plus* durer pour de nombreuses raisons tant internes qu'externes. Le modèle macro-économique fondé sur l'exportation est confronté à de nouvelles limites imposées par l'insécurité économique mondiale. La possibilité d'exploiter les finances pour créer un boom grâce au crédit est elle aussi moindre, puisque bon nombre de ces châteaux de cartes se sont déjà effondrés. Au niveau national, les tensions sociales et politiques occasionnées par l'inégalité et l'absence de certitudes augmentent elles aussi. Il n'y a donc plus d'autres choix que d'envisager des voies alternatives de développement plus inclusives, justes et démocratiques.

Les voix du mouvement de femmes sur les possibilités d'un autre développement

Dans ce contexte, la quête de voies de développement envisageables et durables non seulement prend plus d'importance, mais elle devient aussi fondamentale pour la région. Les mouvements de femmes, qui expriment ce genre de demande depuis maintenant assez longtemps, sont bien placés pour proposer des stratégies alternatives à la région et au monde. Diverses femmes se sont fait entendre lors d'interventions critiques soulignant des aspects importants : la nécessité de respecter davantage la nature, en tenant compte de l'évolution de schémas de consommation et de production vers une alternative qui ne pille ni ne détruit la nature ; l'importance de reconnaître et réduire la charge de travail non rémunéré ; la nécessité de garantir l'accès à l'emploi rémunéré avec des conditions de travail décentes et de la dignité ; et l'importance vitale d'une alimentation et une nutrition accessibles, entre autres.

La stratégie de croissance des entreprises de la région, rapide et tournée vers le profit, a engendré une période d'euphorie économique tout en entraînant une hausse significative de l'inégalité et de sérieuses interrogations quant à sa durabilité.

Afin d'envisager sérieusement une voie alternative de développement, il est nécessaire de définir le type de développement souhaitable, y compris de réfléchir aux exigences minimums à remplir pour tout-e-s les citoyen-ne-s du monde en développement. Les nécessités basiques pour tout être humain (que l'on appelle traditionnellement les droits économiques et sociaux) devraient clairement englober les éléments suivants :

- Les besoins matériels, comme l'alimentation, l'eau potable, le logement, l'électricité, les installations sanitaires, le transport, les services d'éducation et de santé.
- Les moyens de subsistance, comme les cultures viables, les opportunités de travail liées aux activités productives non agricoles et d'évolution vers des activités visant une productivité et une valeur ajoutée supérieure, dans de bonnes conditions de travail.
- La sécurité et la liberté humaines : la possibilité de vivre dans la dignité et sans peur de la violence ou de la discrimination, de développer pleinement ses propres capacités et d'avoir une voix dans le domaine social et politique.

Il importe toutefois de signaler que, pour y parvenir, une augmentation significative de la production et des importations est nécessaire, de façon à garantir la disponibilité des biens et des services garantissant à leur tour les besoins fondamentaux pour les citoyen-ne-s du monde en développement. Cela a une conséquence de taille, à savoir que le besoin en ressources mondiales ne diminuera pas simplement parce que l'on réduit la consommation superflue au Nord et au Sud. En d'autres termes, quand bien même l'élite et les classes moyennes de l'Asie en développement (et la Chine et l'Inde en particulier) et du reste du monde cesseraient d'augmenter leurs consommations, il reste qu'amener l'immense majorité du monde en développement à atteindre un niveau de vie minimal acceptable impliquerait une exploitation intensive des ressources planétaires. Cela supposera sans aucun doute une plus grande utilisation des ressources naturelles et une hausse des émissions de carbone, même s'il est probable que l'on puisse parvenir dans le futur à des résultats semblables en gaspillant moins.

Il est pourtant tout aussi clair que la stratégie visant à garantir durablement les besoins fondamentaux pour tou-te-s ne peut être, et ne sera pas appliquée sur la base du modèle de croissance existant. Il faut donc implanter un modèle de développement nouveau et différent au Sud, et avant tout dans l'Asie en développement. Ce dernier devrait s'éloigner de l'objectif unique axé sur le PIB engendré par des stratégies guidées par l'exportation et se concentrer plutôt sur l'amélioration des conditions de vie pour

tou-te-s basées sur une hausse nationale des salaires et sur le développement de l'emploi, et un 'emploi productif' bénéficiant de bonnes conditions. Il faudra en outre adopter une attitude fondamentalement différente à l'égard de la nature.

Voici quelques éléments d'une stratégie globale qui s'avère particulièrement pertinente pour l'Asie méridionale, mais qui pourraient de toute évidence s'appliquer au-delà de la région :

1. Rendre le processus de croissance économique plus inclusif et à plus forte intensité d'emploi : les ressources et l'investissement direct dans les secteurs où travaillent les pauvres (comme l'agriculture et les activités informelles), les zones où ils-elles vivent (des régions dotées d'infrastructures médiocres ou inadaptées), leurs éléments de production et les produits qu'ils-elles consomment (comme les aliments).
2. Réorienter la croissance dans une direction durable : passer de la croissance basée sur le carbone (charbon et pétrole) à une énergie solaire, nucléaire et renouvelable ; mettre l'accent sur des systèmes de transport plus propres et améliorer la planification et la gestion urbaines, protéger et prendre soin de l'eau et des autres ressources naturelles qui se raréfient, atténuer les effets des catastrophes naturelles causées par le réchauffement climatique et s'adapter à ce dernier.
3. Accroître le rôle de l'état en ce qui concerne la canalisation socialement désirable et durable des investissements et de la production, la réorientation de la consommation moyennant des stratégies de redistribution directes ainsi que l'augmentation des dépenses publiques en biens et services fondamentaux. Les politiques fiscales/monétaires devraient être conçues de manière à encourager ces activités, par exemple en privilégiant des transports en commun sûrs, propres, verts et efficaces plutôt que des transports en commun privés, chaotiques, polluants et encombrés.
4. Améliorer largement la protection sociale par un accroissement des fonds, en élargir la couverture et la consolidation, investir davantage dans la santé, renforcer les programmes de sécurité sociale et accroître leur portée pour inclure les retraites et les assurances chômage. Cette protection sociale ne peut se baser sur le modèle du soutien de famille masculin, ni ne devrait être rattachée à l'emploi formel rémunéré. Au contraire, elle doit être dirigée à l'intention des personnes, tout en reconnaissant leurs divers rôles sociaux et les besoins particuliers des femmes et des filles selon les contextes donnés.
5. Améliorer les performances du secteur financier tout en assurant la stabilité financière, privilégiant

l'inclusion financière, la régulation et le contrôle systématiques des finances par l'État. Étant donné que les acteurs privés tenteront inévitablement de contourner la réglementation, il faut protéger le cœur du système financier-bancaire, et cela n'est possible qu'à travers la propriété collective. Cela a aussi son importance dans les pays en développement, car c'est ce qui permet le contrôle public sur la destination des crédits, sans lequel aucun pays n'est parvenu à s'industrialiser.

6. Dans la lignée de ce qui précède, l'inclusion financière des femmes doit offrir davantage que les miettes du microcrédit pour leur garantir une réelle intégration dans les finances institutionnelles grâce à des crédits réglementés. On nous a très souvent fait miroiter les microcrédits (et la microfinance de manière générale) comme des moyens de réduire la pauvreté et autonomiser les femmes (par un mécanisme de marché). En réalité, les microcrédits — tels qu'ils sont généralement compris et accordés — ne remettent pas en cause les fondements systémiques/structurels de la pauvreté ni du patriarcat, et ne font donc le plus souvent pas avancer les droits humains des personnes vivant en situation de pauvreté, et en particulier des femmes¹.
7. Passer de politiques axées sur la croissance du PIB à des politiques qui privilégient et surveillent les indicateurs de qualité de vie. Par exemple, un système chaotique, pollué et désagréable de transports urbains privatisés avec de nombreux véhicules particuliers et des routes ultraencombrées contribue de fait davantage au PIB qu'un système de transport public sûr, efficace et peu coûteux, qui réduira la densité véhiculaire et offrira un environnement agréable où vivre et travailler. Il faudrait donc avant tout se concentrer sur les conditions de vie et les droits humains (pas le PIB). Cela implique de développer des mesures quantifiables qui puissent être évaluées et surveillées régulièrement afin de demander des comptes aux gouvernements et aux autres agents.
8. Réduire la charge de travail non rémunéré qui est essentiellement le lot des femmes. Cela ne signifie pas nécessairement de mettre un prix à toute activité humaine, mais d'investir socialement dans l'infrastructure et les activités (comme le travail des soins sous toutes ses formes) dans le but qu'une partie de la charge de ces tâches assumée par les femmes soit reléguée aux gouvernements.
9. Comme les gouvernements devront être plus proactifs et interventionnistes, il faudra aussi développer des façons de garantir une plus grande démocratisation et responsabilisation aux différents niveaux de l'administration publique, à travers la décentralisation et une participation

accrue, parallèlement à d'autres méthodes visant à assurer que non seulement les citoyens-ne-s commun-e-s, mais aussi les groupes marginalisés et en particulier les femmes, se fassent entendre.

Jayati Ghosh est l'une des plus grandes économistes au monde. Elle est professeure d'Économie à l'Université Jawaharlal Nehru de New Delhi, et entretient des liens étroits avec diverses organisations et mouvements sociaux progressistes.

Notes finales

1. Pour plus d'information, voir la publication de Soma K. Parthasarathy qui propose une vision critique du microcrédit en Inde d'un point de vue féministe. *"Fact and Fiction: Examining Microcredit/ Microfinance from a Feminist Perspective"*. Éd. Natalie Raaber. AWID, 2012. web. Mars 2012. <http://www.awid.org/Library/Fact-and-Fiction-Examining-Microcredit-Microfinance-from-a-Feminist-Perspective2>

Asie-Pacifique

Diversité des économies

Par Yvonne Underhill-Sem,
Centre d'Études pour
le développement de
l'Université d'Auckland

Asie-Pacifique Diversité des économies



Diversité des économies : Offrir, soigner, échanger, exploiter et autonomiser

Dans la région Pacifique comme dans le monde entier, les femmes sont impliquées dans une grande diversité d'économies : de l'économie formelle à l'économie informelle, en passant par l'économie des soins et l'économie de don. Chacune d'entre elles peut, à un moment donné, avoir été économiquement marginalisée. Dans ce bref article, qui s'inscrit dans le cadre d'un livre à paraître prochainement aux éditions ZED Books, la géographe féministe Yvonne Underhill-Sem analyse les différentes manières dont les pratiques économiques se matérialisent, et met en garde contre les approches homogénéisantes qui occultent l'existence des économies alternatives et les empêchent de prospérer.

Le capitalisme n'est pas le seul système d'échange économique florissant. Les géographes féministes spécialisées en économie connues sous le nom de J.K.Gibson-Graham (1996) attirent l'attention sur les différentes façons dont se font les échanges, dont sont attribuées les valeurs et émergent les systèmes. Elles affirment en outre que les femmes en particulier entrent et sortent de ces systèmes avec facilité. Cela nous aide à comprendre les nombreuses contradictions inhérentes au rapport entre les femmes et l'économie : d'un côté, privées d'accès à la terre, au capital, à la formation, à la technologie et à l'emploi, elles contribuent cependant de façon significative à la sécurité économique nationale en tant que petites exploitantes, agricultrices de subsistance, employées de maison informelles et travailleuses au foyer, entre autres.

Prenons le processus des fleurs coupées, cultivées avant tout par les femmes du sud mondial et consommées avant tout par des femmes du nord mondial. Prenons les significations culturelles et sociales associées au fait d'offrir et de recevoir des fleurs. Prenons les différentes façons dont cette écologie politique¹ des fleurs autonomise ou soumet les femmes. Ses problèmes, ses contradictions et ses défis ne se comprennent pas aisément du point de vue du discours économique dominant. Oui, la production des fleurs peut être un travail d'exploitation dangereux. Oui, les salaires réguliers sont les bienvenus. Oui, l'impact croissant sur leurs corps et l'environnement est dévastateur. Oui, nous sommes solidaires dans la sueur. Oui, les chaînes de soins connexes sont en danger. Oui, la liste est longue. Pour comprendre cela, il est plus utile d'adopter la perspective d'économies diverses plutôt que l'analyse économique traditionnelle, la première élargissant notre compréhension des économies multiples et variées entre lesquelles de nombreuses femmes se meuvent.

Selon l'analyse féministe, la diversité est bien comprise comme un concept clé permettant d'apprécier la multiplicité des positions que les femmes incarnent en tant que sujets. Cela revêt une importance particulière en termes de pratiques sexuelles et politiques. La géographe féministe spécialisée en économie Sarah Wright signale que "les conceptualisations de l'économie en tant que diverse et multiple, attirent de plus en plus l'attention [car]... face au mantra paralysant TINA (« *There is no alternative* », ou *il n'y a pas d'autre solution*) ... il existe bel et bien des alternatives vitales et viables au capitalisme" (Wright, 297). Dans la lignée du travail pionnier de J.K. Gibson-Graham (1996), la notion d'économies diverses apporte des outils essentiels pour mieux comprendre les activités économiques dans toute leur complexité.

Ces contradictions apparaissent, car les femmes opèrent dans des économies diverses, de l'emploi formel rémunéré à la production régulière et informelle de produits frais, la vente de poissons et d'aliments ou la production périodique d'artisanat, en passant par les microentreprises et les PME. Même les économies qui dans le passé ne tenaient pas compte des tâches domestiques, familiales et communautaires quotidiennes, ne peuvent être négligées dans la mesure où un nombre croissant de femmes emploie d'autres femmes pour déléguer la charge de leur travail de soins. Parallèlement à l'économie des soins, l'économie du don² continue de remplir les éternelles obligations culturelles. Dans la région du Pacifique, cela inclut la collecte, la préparation et le tissage à partir de ressources terrestres et marines pour la production de tapis, d'éventails, de guirlandes et d'articles de cérémonies, pour l'élevage du bétail et le stockage de leurs céréales saisonnières.

Par conséquent, les mesures incitatives visant à faire participer les femmes aux activités

économiques sont elles aussi diverses. Ces mesures reposent notamment sur la réalisation des aspirations professionnelles, gagner de l'argent pour joindre les deux bouts, le remboursement des dettes, s'échapper d'une vie routinière, le désir d'avoir un revenu indépendant ou une vie plus détendue, et le désir de distraction communautaire et sociale. Pour promouvoir l'autonomisation économique des femmes, il faut donc bien comprendre le type de mesure incitative qui favorisera une activité économique croissante et diversifiée.

Pour promouvoir l'autonomisation économique des femmes, il faut donc bien comprendre le type de mesure incitative qui favorisera une activité économique croissante et diversifiée.

Yvonne Underhill-Sem est géographe féministe spécialisée en développement. Originaire de la région du Pacifique, elle travaille au Centre d'études pour le développement de l'Université d'Auckland en Nouvelle-Zélande. Elle termine actuellement un ouvrage sur l'écologie politique des fleurs qui sera publié chez ZED Books.

Notes finales

1. L'écologie politique est une façon de comprendre l'interaction politisée entre les êtres humains et la nature à divers niveaux géographiques.
2. L'économie du don est un système économique au sein duquel les biens et les services circulent entre les individus sans accord explicite sur leur valeur ou un engagement de réciprocité future.

Références

Gibson-Graham, J.K. *The End Of Capitalism (As We Knew It): A Feminist Critique of Political Economy*. Oxford : Blackwell 1996.

Wright, Sarah. *Cultivating beyond-capitalist economies*. *Economic Geography*, 2010. Vol. 86, Numéro 3, p. 297-318

Dans la région du Pacifique, les femmes interviennent dans l'économie formelle, informelle, l'économie des soins et celle du don. Chacune d'entre elles peut, à un moment donné, se

retrouver économiquement marginalisée, y compris dans l'économie formelle, où elles sont susceptibles d'être privées d'enrichissement matériel parce qu'elles ne touchent pas de salaires ou ne contrôlent pas leurs revenus. Cela dénote des systèmes spécifiques discriminatoires à l'égard des femmes : des systèmes socioculturels permettant aux hommes de contrôler les biens des femmes ; des systèmes politiques qui taisent ou nient les voix des femmes, et des systèmes économiques qui interdisent aux femmes de toucher des rémunérations appropriées pour le travail accompli.

Les marchés sont les lieux d'une grande variété d'échanges économiques – qu'il s'agisse d'un marché de produits alimentaires frais, d'une foire locale, d'une série d'étalages sur le bord de la route, d'un marché d'agriculteurs-trices ou d'un grand marché de ville. Voilà les espaces de la région du Pacifique où l'on peut trouver un grand nombre de ces économies diverses, qui s'entremêlent souvent de manière complexe. Les marchés de la région du Pacifique diffèrent de bien des façons, en fonction du mélange des économies diverses et de la nature des processus de marginalisation. Dans la région du Pacifique oriental, où les revenus par habitant sont en moyenne plus élevés que dans la région du Pacifique occidental, les marchés ont tendance à constituer des lieux de sociabilité bien gérés, animés et sûrs pour les femmes et les familles. Mais ils peuvent tout aussi bien incarner des endroits négligés, mal conçus, dangereux et désagréables, où il ne fait pas bon flâner. Et pourtant ils continuent d'exister, parce que ce sont des espaces d'échanges, en particulier pour les femmes les plus pauvres et les plus marginalisées.

Le problème de tout type d'analyse économique hégémonique vient du fait que les concepts, et finalement les pratiques, sont toujours les mêmes. Cela contribue à la perpétuation inébranlable de

systèmes capitalistes qui occultent systématiquement les autres économies et détruisent surtout leurs chances de devenir florissantes. Ceci se produit progressivement, et les effets de fanfare ne sont pas toujours justifiés. Par exemple, les microfinances destinées aux femmes entraînent effectivement ces dernières, et parfois sans le vouloir, dans des rapports à l'économie qui leur laissent peu de pouvoir de négociation, et contribuent de façon sournoise à leur endettement. Ce n'est pas nouveau. Il existe encore de nombreux systèmes économiques basés sur l'iniquité et l'exploitation, comme le féodalisme et l'esclavagisme, qui rongent le tissu humain de tous les rapports sociaux.

Ces processus ne sont toutefois pas les simples séquelles d'erreurs commises dans le passé : ils ont des propriétés systématiques d'exploitation. Ainsi, pour revenir à notre exemple initial d'échanges au sein du marché de fleurs, nous devons être vigilantes si nous voulons profiter des différents plaisirs qu'offrent les fleurs. Nous devons avant tout garantir l'égalité des genres comme principe directeur des diverses économies dans lesquelles les femmes décident de s'impliquer et que celles-là contribuent efficacement à leur autonomisation économique.

Par Dzodzi Tsikata,
Professeure agrégée
à l'Institut de re-
cherches statistiques,
économiques et sociales
(*Instituto de Inves-
tigación Estadística,
Social y Económica*
-ISSER)
Revu par Diana Aguiar,
AWID

Afrique

Aperçu général

Luttes contre
l'accaparement des
terres



Les alternatives de développement pour le monde de l'après-crise : Une perspective africaine

La lutte pour garantir les droits fonciers, le travail décent et les moyens de subsistance durables pour tou-te-s est un fait de longue date dans la plus grande partie de l'Afrique depuis la période coloniale. Dans cet article, la chercheuse et activiste féministe Dzodzi Tsikata explique comment les groupes de femmes et les mouvements de la société civile ont traditionnellement réclamé le changement, et comment la libéralisation économique perd de sa légitimité en tant qu'approche la plus sensée pour stimuler le développement.

Mieux comprendre l'histoire : les débats sur le développement en Afrique

Les débats sur le développement africain se multiplient depuis que de nombreux pays africains se sont affranchis de l'emprise coloniale dans les années 60. À cette époque, le discours dominant des nouveaux pays indépendants africains sur le développement était fondé sur l'approche privilégiant la modernisation — axée sur le développement technologique, la construction d'une infrastructure solide et la diffusion de l'éducation formelle —, mêlant espoir et enthousiasme. Cela s'est traduit par l'expansion de l'éducation primaire et par des projets d'infrastructure à grande échelle. La recherche d'alternatives face à la modernisation a toutefois très rapidement démarré. La stagnation économique, l'absence de développement rural et la pauvreté sont autant de problèmes ayant démontré l'échec du projet de modernisation.

La satisfaction des besoins fondamentaux, ancrée dans le développement rural et soutenue par les technologies adéquates, s'est convertie en l'approche dominante du développement entre la fin des années 60 et le début des années 70. Juste avant l'introduction des programmes d'ajustement structurel (PAS) au début des années 80, les africain-e-s étaient à nouveau pris dans une discussion sur le développement dans le contexte d'une crise économique et sociale mondiale déclenchée par l'effondrement du prix des matières premières et une brusque hausse des prix du pétrole. De nombreux-ses africain-e-s l'ont vue comme une crise des modèles de développement à la fois capitalistes et socialistes qui s'est manifestée par les inégalités croissantes au nord comme au sud, le pouvoir émergent des sociétés transnationales, les termes inégaux

du commerce international, la chute du niveau de vie et des conditions de santé, la hausse des prix des aliments, le redoublement des tensions sociales et politiques et la course aux armements.

Pour la première fois, les femmes africaines ont participé au débat en leur qualité d'expertes, par le biais de l'Association de femmes africaines pour la recherche et le développement (AFARD), une organisation consacrée à la recherche et au plaidoyer composée d'universitaires, de professionnelles du développement et d'activistes. L'AFARD, conjointement à la Fondation Dag Hammarskjöld, a organisé un séminaire à Dakar en juin 1982, dont le thème fut « Un autre développement avec les femmes ». Le séminaire a produit une Déclaration de Dakar sur Un autre développement avec les femmes. La perspective d'un autre développement énoncée dans cette déclaration est très éloignée des programmes d'ajustement structurel (PAS) qui ont été imposés par la suite aux gouvernements africains. Bien que cette déclaration ait été largement mise de côté face à l'affirmation insistante selon laquelle il n'y avait pas d'alternative aux PAS, ses recommandations sont aussi pertinentes que si elles avaient été écrites hier (Séminaire de Dakar sur un autre développement avec les femmes).

Au lendemain de l'introduction des PAS dans les années 80, alimentés par l'allègement de la dette et le financement du FMI et de la Banque Mondiale, et appuyés par une vaste entreprise intellectuelle sophistiquée destinée à les justifier, les débats concernant quelle serait l'approche la plus favorable au développement africain se sont poursuivis. Après quelques années d'adaptation, l'objectif du développement a été abandonné en faveur de la croissance économique dans l'espoir de la voir se répercuter au niveau des foyers et améliorer la vie de l'ensemble des africain-e-s.

Tandis que l'on débattait des arguments pour et contre les PAS, le programme de développement des pays africains a été relégué à une espèce de bruit de fond, et ce malgré les propositions d'alternative régionale face aux PAS. Si ces dernières n'ont reçu aucun soutien des donateurs ni n'ont été adoptées par les pays en phase d'ajustement, elles ont toutefois témoigné d'un premier effort africain visant à définir les priorités et un programme de développement qui leur soit propres.

Vingt ans plus tard, en 2003, les chefs d'états africains se sont réunis pour adopter le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) en tant que nouveau programme de développement. Le NEPAD a été sévèrement

critiqué d'avoir maintenu l'approche néolibérale dans le programme africain pour le développement, de ne pas avoir fait participer les universitaires ni les groupes de la société civile lors de

ses prises de décision et de ses projets, et d'éluder le problème des inégalités croissantes de plusieurs pays. La critique du NEPAD a permis à une variété d'acteurs, y compris à des universitaires féministes, de mettre en avant une fois de plus des alternatives de développement.

Les luttes pour garantir les droits à la terre, au travail dans des conditions décentes et aux moyens de subsistance durables pour toutes les personnes, indépendamment du genre, remontent à l'époque coloniale. Les femmes ont participé à la lutte anticolonialiste à différentes périodes, en particulier depuis la mise en œuvre des PAS en Afrique. Les réussites obtenues par ces luttes sont significatives, dans le sens où la libéralisation économique a perdu de sa légitimité comme approche la plus sensée face aux défis économiques sérieux qui se présentent aux économies en développement (Tsikata).

La crise africaine du développement

Les principaux problèmes posés par le développement en Afrique sont bien connus, et souvent abordés lors des débats sur les alternatives. L'échec de la transformation et de l'industrialisation agraires en Afrique résulte de son positionnement mondial comme fournisseur de matières premières agricoles, de main-d'œuvre non qualifiée et de marché pour une gamme d'articles de consommation qu'elle ne produit pas. Parmi les éléments de la transformation agricole manquée, on note l'insuffisance des liens entre les différents secteurs de l'économie et la faiblesse du secteur de production alimentaire, qui présente d'importants défis pour la souveraineté et la sécurité alimentaires.

Au bout de vingt ans de PAS, les problèmes comme les taux élevés de chômage, les inégalités sur le marché du travail, la progression du travail informel, et l'impasse de la reproduction sociale sont désormais endémiques. Il faut rattacher cela à l'augmentation des inégalités sociales et de la pauvreté, ainsi qu'aux mauvais indicateurs sociaux. Les inégalités de classe, de genre, régionales et entre zones rurales et urbaines vont croissant.

L'absence de régime solide de politiques sociales est aggravée par les limites des politiques et des pratiques en matière de genre et de développement. Malgré les changements d'approches — de Femmes en développement, Femmes et développement, à Genre et développement, puis à l'intégration des questions de genre, — ce sont toujours les projets générateurs de revenus, le renforcement des compétences, les microcrédits et la formation de groupes qui prédominent dans les programmes d'égalité des genres. Les dispositions sur l'égalité de genre prévues par le droit de la terre et du travail sont encore assez limitées et ne sont que partiellement mises en œuvre.

Les crises mondiales financières, énergétiques et alimentaires actuelles ont accru les problèmes que rencontre l'Afrique en termes de développement, celle-ci étant particulièrement vulnérable de par le contexte spécifique de son intégration à l'économie mondiale, et son retard en termes de développement économique et social préexistant. Comme on pouvait le prévoir, les pays africains sont affectés par les crises, bien qu'à différents degrés, selon six voies d'impact ou chaînes de transmission : le ralentissement de la croissance des exportations, due à la réduction des volumes exportés et à la chute des prix des matières premières ; la diminution des investissements de portefeuille et des investissements étrangers directs, et des capitaux étrangers plus coûteux ; les pertes de change, la hausse des taux d'intérêt, une baisse des remises de fonds et de l'aide étrangère ; et le déclin du tourisme.

Certains groupes sociaux particuliers en Afrique sont les plus touchés par la crise, comme les foyers vivant en situation de pauvreté dans les zones rurales ou urbaines ou dans des zones agroclimatiques inhospitalières, les agriculteurs-trices produisant des cultures vivrières, en particulier à petite échelle ou qui participent à des exploitations agricoles familiales ; les travailleurs-euses de l'économie informelle, en particulier les secteurs de subsistance, et les individus au chômage, en particulier les jeunes ayant abandonné l'école prématurément. Ces personnes constituent la grande majorité de la population africaine.

Les facteurs rendant de nombreuses femmes en Afrique particulièrement vulnérables sont les inégalités de genre dans la répartition du travail productif et reproductif, la segmentation du marché du travail en fonction du genre et les inégalités dans

Après quelques années d'adaptation, l'objectif du développement a été abandonné en faveur de la croissance économique dans l'espoir de la voir se répercuter au niveau des foyers et améliorer la vie de l'ensemble des africain-e-s.

l'accès aux ressources productives et leur contrôle, en particulier la terre, le capital et le travail. Les paysannes et les femmes urbaines des secteurs du commerce à petite échelle et des services de l'économie informelle constituent une importante partie des pauvres, et ne sont pas susceptibles d'avoir des réserves financières ou d'autres ressources pour survivre au ralentissement mondial.

Ces dernières et leurs foyers sont menacés de s'appauvrir encore davantage, et plus particulière-

ment dans les cas où elles sont le seul soutien de famille. L'expérience a montré que bien souvent, les femmes non seulement subissent les impacts plus profondément et de façon très spécifique, mais que leur situation est aggravée par des prises de décisions politiques préjudiciables destinées à mitiger l'impact de la crise.

Jamais les moyens de subsistance de tant de personnes n'avaient été aussi précaires. La magnitude du problème de l'insécurité relative aux moyens de survie constitue une menace pour la démocratie et le développement. Le manque de statistiques sur l'emploi dans de nombreux pays, à l'exception de l'Afrique du Sud, et la prolifération de l'emploi informel et précaire évitent aux gouvernements de devoir répondre de l'échec de leurs politiques de l'emploi dans le cadre des PAS. Les répercussions de la situation se manifestent toutefois lors des élections et dans la violence politique sous ses différentes formes, les mobilisations populaires en faveur de réformes économiques et politiques, et les grèves habituelles au Kenya, au Nigéria, en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Swaziland, au Malawi, en Afrique du Sud et au Ghana, pour ne citer que quelques pays.

Défense des droits des femmes pour un développement alternatif

Comme nous l'avons déjà dit, cela fait des dizaines d'années que les activistes des droits des femmes et les intellectuels-le-s réclament un développement alternatif qui soit équitable du point de vue du genre. Les perspectives africaines ont inspiré la réflexion pour un programme alternatif de développement respectant l'équité de genre. Lors des Conférences mondiales sur les femmes, les idées des femmes africaines ont influencé les Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme et la Plateforme d'Action de Beijing,

que ce soit en insistant sur l'attention à porter à la pauvreté, au sous-développement et à dégradation de l'environnement, ou en défendant la cause des femmes et des filles rurales. Les perspectives féministes africaines ont également joué un rôle quant à la position des mouvements mondiaux de femmes sur différents thèmes.

Toutefois, la fragmentation des sujets de développement, tels qu'ordonnés par les processus des Nations Unies, a entravé l'élaboration de programmes holistiques pour un développement alternatif. Par exemple, les activistes des droits des femmes, les chercheuses et les décideuses politiques se spécialisent bien souvent dans deux ou trois des douze domaines cruciaux de la Plateforme d'action de Beijing, ou dans l'un des huit Objectifs du millénaire pour le développement. Cette situation a été aggravée par les limites des modalités et besoins organisationnels de certaines expressions de l'activisme en faveur de l'égalité de genre. Dans le cas de la terre, par exemple, les revendications concernent majoritairement l'enregistrement de titres fonciers au nom des deux conjoints, la participation à des organismes d'adjudication des terres, et la réforme des normes du droit coutumier ou des restrictions d'application. Pour ce qui est de la profession et de l'emploi, les exigences continuent de porter sur les crédits et de meilleures technologies pour les travailleuses indépendantes. On ne prête que peu d'importance au paradigme néolibéral à proprement parler, ni à ses failles. Quant aux modèles des organisations, ce sont pour la plupart des ONG qui ne bénéficient pas de la force propre à l'adhésion et à la mobilisation, se consacrant en grande partie au plaidoyer politique.

Malgré ces limites, plusieurs déclarations d'organisations de femmes africaines — du moins, depuis la création des Stratégies prospectives d'action de Nairobi — critiquent ouvertement ou implicitement le paradigme dominant du développement. Les féministes africaines ont assuré, en collaboration avec les mouvements régionaux et mondiaux de femmes, qu'aussi bien les Stratégies prospectives d'action de Nairobi que la Plateforme d'action de Beijing prenaient les sujets comme la pauvreté, l'insécurité des moyens de subsistance, et les politiques économiques pratiquant la discrimination de genre au sérieux.

Les femmes en Tanzanie, au Kenya, en Ouganda et en Sierra Léone, pour ne citer qu'elles, luttent en première ligne pour l'égalité de genre dans les réformes des régimes fonciers de leurs pays. Mais surtout, les femmes africaines ont été à la tête d'émeutes de la faim récentes et d'actions communautaires sur les transactions foncières dans plusieurs pays d'Afrique. Dans leur vie quotidienne, les femmes mènent de front leur combat de survie au sein de leurs foyers et de leurs communautés.

Malgré les changements d'approches — de Femmes en développement, Femmes et développement, à Genre et développement, puis à l'intégration des questions de genre, — ce sont toujours les projets générateurs de revenus, le renforcement des compétences, les microcrédits et la formation de groupes qui prédominent dans les programmes d'égalité des genres. Les dispositions sur l'égalité de genre prévues par le droit de la terre et du travail sont encore assez limitées et ne sont que partiellement mises en œuvre.

Ces luttes ont porté des fruits significatifs, dans le sens où la libéralisation économique comme étant l'approche la plus sensée a perdu de sa légitimité face aux défis de taille auxquels les économies africaines doivent faire face. Les luttes populaires ont elles aussi placé la pauvreté, les mauvais indicateurs de développement, le manque de participation à l'élaboration des politiques, et une prise de décisions anti-démocratique et discriminatoire envers les femmes, au centre de la critique à l'encontre des politiques économiques. En dépit de cela, et même face à la crise financière mondiale, les politiques économiques sont encore marquées par la libéralisation et la croyance selon laquelle ce sont les marchés qui régulent les transactions économiques de la façon la plus efficace et optimale. Les politiques économiques continuent d'ignorer la dimension de genre, privilégiant encore le secteur privé comme moteur de croissance sans se soucier des conditions de travail.

Vers la création et la mise en œuvre des alternatives de développement

L'ampleur de la crise mondiale actuelle a offert la possibilité de passer du verbe à l'action soutenue en matière de recherche approches alternatives de développement, notamment parce que plusieurs alternatives sont appliquées dans leurs grandes lignes depuis des dizaines d'années en Afrique. La Déclaration de Dakar sur un autre développement, par exemple, a établi un programme pour le développement durable équitable du point de vue du genre. La transformation agraire et la diversification économique en sont les éléments principaux, s'inscrivant dans une stratégie nette d'industrialisation qui comprend l'intensification et la commercialisation agraires, donc une production à forte valeur ajoutée dans le secteur industriel, et le fait d'accorder autant d'importance à la production d'aliments qu'à leur distribution destinée à la consommation propre et à accroître les revenus des ménages. Cette stratégie permet le commerce, non pas dans le but d'ouvrir les économies, sinon pour encourager les aspirations au développement des pays africains et promouvoir l'intégration régionale.

Un des aspects essentiels de cette stratégie concerne la création d'emplois décents ainsi que le soutien à la reproduction sociale. Le développement social, la réduction de la pauvreté, la réalisation du dividende démographique et la réduction des inégalités sociales de genre, de classe et de lieu de résidence sont des objectifs clés de la stratégie, laquelle trouve un appui considérable dans le retour à un état développementaliste réformé qui soit favorable au développement. Un tel état œuvre activement à promouvoir non seulement les objectifs du développement, mais aussi la démocratie, la participation du peuple, le développement social et

l'équité. L'état postcolonial et patriarcal africain a besoin de réformes fondamentales pour atteindre ces objectifs.

Les défis pour l'avenir

Les approches de développement alternatif, outre traduire ces grandes lignes en une stratégie de programmation détaillée, ont besoin de moteur. On les a empêché de prendre de l'ampleur, non parce qu'elles n'étaient pas applicables, pas pratiques ou pas assez détaillées, mais en raison de la faible position qu'occupent les pays africains par rapport à d'autres puissances de l'ordre mondial, et de l'incapacité de la société civile africaine mobilisée à imposer un changement de cap fondamental. De plus en plus, les ONG prennent la direction des luttes populaires et les mobilisations massives sont remplacées par des plaidoyers politiques fragmentés par thèmes. Le terrain de lutte, changeant et complexe, demande des formes d'organisation capables à la fois de mobiliser et de défendre efficacement les politiques. Il exige aussi de reconnaître que la lutte en faveur de nouvelles stratégies alternatives de développement et leur mise en œuvre demandent de vastes programmes de changement liés entre eux. Il ne peut y avoir de développement alternatif sans ces changements fondamentaux.

L'importance de certaines tranches de mobilisation massive, la réforme de l'activisme des ONG et la nécessité de créer plus d'espace pour les perspectives de genre sont fondamentales. Les féministes doivent prendre l'initiative de joindre leurs inquiétudes à celles d'autres puissances populaires de manière à consolider les luttes des peuples.

L'Afrique a avant tout besoin de revendiquer sa souveraineté politique. Les efforts déployés par les puissances européennes et les États-Unis visant à résoudre leurs crises d'endettement respectives et le chaos dans leurs rues — représentés par les mouvements d'occupation - renferment des enseignements concernant le rôle que jouent les états dans la recherche de solutions, la nécessité d'un travail commun de la part des gouvernements dans l'intérêt suprême de l'Afrique, et l'importance de veiller aux conditions des secteurs les plus affectés par la crise.

Le leadership féministe est plus nécessaire qu'il ne l'a jamais été, et ce malgré ses limites et les difficultés du terrain ; car les analyses féministes sur les crises économiques et sociales et leurs solutions sont aujourd'hui encore les plus complètes et tournées vers l'avenir. Le regard féministe sur le développement reste le plus inclusif comme le plus humain. Les féministes doivent revendiquer leur place au centre de la lutte pour le développement alternatif et travailler avec les acteurs traditionnels des universités, de la politique et de la société civile afin de s'assurer que le développement alternatif, qui deviendra alors dominant, garantisse l'équité de genre et la durabilité.

Dzodzi Tsikata est professeure agrégée de l'Institut de recherches statistiques, économiques et sociales (ISSER) et directrice du centre d'études et de défense du genre (centre for gender studies and advocacy), à l'Université du Ghana. Elle fait partie du Comité directeur du réseau pour les droits des femmes au Ghana.

Références

Tsikata, Dzodzi, "African feminism and popular struggles for land, labour, and livelihoods" Discours d'ouverture du 10e Festival du Genre. Tanzanie, septembre 2011. Source: ActionAid. web 2011.

www.actionaid.org/sites/files/actionaid/press_releases/gender_festival_keynote_speech_english.pdf

Séminaire de Dakar sur un Autre développement avec les femmes (1982), "The Dakar Declaration on Another Development with Women, Development Dialogue", 1982 : 1-2, p. 1-180.

Afrique

Luttes contre l'accaparement des terres

Par le Programme de réseaux de genre de la Tanzanie (TGNP)

“Nos terres, notre vie : des femmes de la base résolues à lutter pour leur droit aux ressources en Tanzanie”. Réflexions du 10e Festival de Genre, septembre 2011, Dar es-Salaam, Tanzanie.

Voix du Sud-est africain : Les luttes contre l'accaparement des terres

“Nous n'abandonnerons pas ces terres ; c'est ici que nous sommes nées, que nous avons grandi, c'est ici que nous puisons nos moyens de subsistance, que nous donnons naissance et élevons nos enfants. Où voulez-vous que nous fassions tout ça ? Nous n'allons nulle part, nous sommes ici pour de bon.” — Femmes du district Loliondo, Tanzanie, au cours du 10e Festival de Genre en 2010.

Les multiples facettes de l'accaparement des terres

L'appropriation de terres appartenant à la population locale par des investisseurs (locaux et étrangers) protégés par le gouvernement, grâce aux lois actuelles sur les terres ou leur mauvaise application, se produit dans toute la Tanzanie et en Afrique. Des rapports indiquent que l'accaparement ou les ventes arrangées des terres cèdent la place aux investisseurs, qui pratiquent l'exploitation forestière destinée au commerce du carbone (OCDE 2008) pour produire des semences génétiquement modifiées. Il existe dans le pays de nombreux cas où les agriculteurs-trices et paysan-ne-s ont été contraint-e-s d'abandonner les terres sur lesquelles ils-elles vivaient, et qui ont été utilisées pour la production ou à des fins culturelles durant de nombreuses années, suscitant des conflits entre les investisseurs et la population locale. De grandes parcelles de terre ont été saisies à des personnes qui ne se doutaient de rien pour laisser place aux investisseurs. Par ailleurs, le régime coutumier de propriété des terres (qui représente plus de 70 % des cas) est concrètement lésé par rapport au droit d'accès réglementaire en ce qui concerne la propriété légale, car il peut facilement être contourné, par exemple, par une ordonnance présidentielle visant à modifier l'utilisation des terres. Bien que les Lois sur la propriété foncière de 1999 ont garanti aux femmes mariées le droit à la propriété des terres, ce droit est sujet aux normes coutumières qui régissent la propriété foncière et qui, puisque la terre se transmet par le biais de règles patriarcales, privilégient invariablement les hommes. Même dans des groupes ethniques matrilineaires, c'est l'oncle qui a le dernier mot. Autonomiser les femmes pour leur permettre de défendre leurs droits à la terre offre de l'espoir et s'avère crucial lorsqu'on parle de solutions alternatives.

Contester les normes et les pratiques patriarcales et toute autre forme de marginalisation

Au niveau des ménages, le problème de l'accès aux ressources et leur contrôle — propres à la souveraineté alimentaire — reflète le système patriarcal, dans le sens où les femmes se voient refuser leur droit à utiliser la terre, en hériter et la contrôler, ébranlant ainsi leurs moyens de subsistance et portant atteinte à leur souveraineté alimentaire.

Martha Laurent du district Hanang, dans la région de Manyara en Tanzanie, offre une facette du sort de ces femmes où la souveraineté alimentaire familiale est sapée par le manque de contrôle des femmes sur les ressources du foyer. Elles sont également exclues des prises de décisions. D'après Laurent, de nombreux hommes de sa région vendent les aliments de la famille (maïs, haricots), voire même leurs terres, sans en avoir parlé à leurs épouses. Cet argent sert malheureusement à acheter de l'alcool ou à d'autres fins personnelles. Dans la plupart des cas, les limites culturelles patriarcales empêchent les femmes de dénoncer ces comportements. Lorsque les femmes soumettent leurs problèmes au gouvernement de leur village, les chefs — qui sont en majorité des hommes — privilégient parfois leurs pairs en laissant le problème dénoncé en suspens.

Pour finir, il existe des problèmes liés au prix des intrants agricoles, leur qualité et leur disponibilité opportune. La distribution de fertilisants, semences et pesticides subventionnés par le biais d'un système de coupons s'est convertie en fiasco national. Les agriculteurs-trices sont entraîné-e-s par la ruse à vendre leurs coupons à des marchands, qui à leur tour vendent les intrants à un prix plus élevé, ce qui fait monter leur prix et les rend inaccessibles,

Afrique

Aperçu général

Luttes contre l'accaparement des terres



en particulier aux femmes et autres groupes marginalisés. La lenteur du taux de croissance de la production alimentaire en Tanzanie et les déficits

Au niveau des ménages, le problème de l'accès aux ressources et leur contrôle — propres à la souveraineté alimentaire — reflète le système patriarcal, dans le sens où les femmes se voient refuser leur droit à utiliser la terre, à en hériter et à la contrôler, ébranlant ainsi leurs moyens de subsistance et portant atteinte à leur souveraineté alimentaire.

alimentaires localisés récurrents ont été attribués à la faible technologie (fertilisants et/ou fumiers, utilisation de semences non améliorées, faible niveau d'agriculture par irrigation, pertes post-récolte) et à la sécheresse continue.

Les solutions conventionnelles telles que l'utilisation de fertilisants industriels à forte dose sont aujourd'hui contestées par

le mouvement de souveraineté alimentaire dans le but de garantir la sécurité alimentaire de même que les systèmes de production durables. La Tanzanie encourage des technologies de substitution comme l'agriculture biologique, la culture sans labour ou la lutte intégrée contre les ravageurs, mais ces dernières ne se diffusent que lentement.

Demands

Des forums tels que le Festival annuel du Genre en Tanzanie (TGF en anglais) offrent un bon cadre de référence à partir duquel structurer d'autres modèles de développement à travers la réflexion collective et la planification stratégique. Au cours du Festival du genre en Tanzanie de 2011, les participant-e-s ont adopté diverses résolutions qui s'avèrent pertinentes pour enrayer l'accaparement des terres tout en protégeant la souveraineté alimentaire :

- recommander que la propriété des terres devienne une question constitutionnelle ;
- exiger une représentation égalitaire (50/50) entre femmes et hommes dans tous les organes de prises de décision, y compris le parlement ;
- exiger que les droits des citoyen-ne-s de toutes catégories soient clairement stipulés dans les constitutions pour éviter leur marginalisation.
- L'introduction de ces changements, telle que l'a recommandée Tsikata, exige la redéfinition du terrain de lutte, en commençant par mettre l'accent sur certains sujets pour aborder une vaste gamme de questions, pour ensuite se consacrer de nouveau à la transformation des relations sociales et aux programmes politiques (Tsikata, 2011).

Références

OCDE. *Climate Change Mitigation: What do we do?* Éditions de l'OCDE, 18 décembre. 2008. web, févr. 2012

Sosovele, H. "Policy challenges related to biofuels in Tanzania". *African Spectrum* n° 45. GIGA, 2010. Version imprimée.

Tsikata, Dzodzi, "African feminism and popular struggles for land, labour, and livelihoods" Discours d'ouverture du 10e Festival de genre en Tanzanie. Septembre 2011. Source : ActionAid. web 2011.

Europe

Le futur que nous voulons : Occupons le développement

Réflexions sur la décroissance

Par Christa Wichterich

Dans toute l'Europe aux niveaux locaux, de projets et pratiques alternatives reprennent de la vigueur et se réinventent. Christa Wichterich, sociologue et activiste féministe, soutient que le débat croissance vs décroissance — qui remet en question la croissance quantitative comme unique levier de développement — est l'occasion pour les féministes de regrouper les différents débats. Cela comprend les visions sur l'économie des soins, les biens communaux et le bien commun, et une critique de la mondialisation néolibérale et de ses modèles de production et consommation.

L'analyse des crises multidimensionnelles et interconnectées comme relevant d'une crise systémique a ravivé le discours sur le modèle de développement mondialisé engendré par la logique de croissance du produit interne brut (PIB), par l'efficacité et l'optimisation des bénéfices. C'est la troisième vague critique à l'égard de l'approche axée sur le développement, qui a débuté en 1972 avec la publication du Club de Rome *des Limites à la croissance*. Par la suite, dans les années 90, les économistes écologistes et/ou féministes ont développé une critique des modèles non durables et impérialistes de surproduction et de surconsommation, présentant un modèle alternatif en faveur de la stabilité des États et d'une économie de suffisance (Herman Daly, Wolfgang Sachs), le tout dans une perspective de subsistance (Maria Mies, Vandana Shiva, Veronika Bennholdt-Thomsen).

Les solutions prédominantes ou proposées afin de gérer la fusion des différentes crises sont confrontées à leur échec. Les tentatives visant à dissocier la croissance du PIB et la richesse matérielle de l'utilisation des ressources et des émissions appuyées par la technologie, et à accroître l'efficacité et la marchandisation des ressources naturelles ainsi que des services environnementaux n'ont pas abouti. Dans certains secteurs, l'inefficacité croissante cause un effet de « ricochet » qui contrebalance les bénéfices environnementaux, obtenus grâce aux nouvelles technologies, et conduit à une consommation encore plus importante. Dans le même temps, il n'existe pas de rapport systématique entre la croissance du PIB et l'emploi, les politiques de redistribution, la prospérité générale et le bien public. Au contraire, les disparités sociales entre pays et régions, voire au sein même des sociétés, s'accroissent tandis que le PIB augmente avec la mondialisation et que la crise de la reproduction s'intensifie.

La persistance des effets socialement défavorables s'explique en partie par le mécanisme systématique de diminution et d'externalisation des coûts sociaux et environnementaux qui augmentent au contact de la croissance économique quantitative et de l'exploitation des ressources. L'externalisation signifie que les coûts comme les risques sont transférés des marchés et des sociétés vers les foyers, les communautés locales et la biosphère. L'internalisation des coûts n'est toutefois pas une solution simple au problème. Si, par exemple, les prix de vente incluaient les coûts écologiques, ils augmenteraient de façon drastique. De nombreux biens deviendraient inaccessibles aux pauvres, mais les riches sentiraient à peine la différence. L'internalisation des coûts entraînerait des prix qui seraient écologiquement plus justes, mais elle devrait s'accompagner d'une transformation des structures sociales de l'injustice pour ne pas sombrer dans un nouveau dilemme de justice.

La proposition d'une « économie verte » dans le cadre de la Conférence de RIO+20 à venir suit un ensemble similaire de principes et de solutions techniques et monétaires, et propose un « blanchiment vert » ou greenwashing de la croissance. Déplacer les investissements et les emplois des secteurs « marron » (associés aux carburants fossiles) aux secteurs « verts » (ceux qui emploient des sources d'énergie renouvelables) dans le but de redynamiser la croissance et la rentabilité du capital mondial sans privilégier la justice sociale, environnementale et de genre, offre un visage plus vert au capitalisme, mais ne constitue pas un changement réel de paradigme.

L'énergie nucléaire et ses conséquences à Tchernobyl et Fukushima sont les métaphores de l'imprudence et de la négligence des stratégies de croissance effrénée. Il n'y a pas de solution aisée permettant de remédier à cette technologie et ce mode de développement qui représentent tous deux

Europe

Réflexions sur la décroissance



un danger pour la vie. Un changement de paradigme s'impose, qui supprime la croissance quantitative en tant que principal levier du développement et établit ses bases sur les relations économiques et humaines diverses au sein des sociétés.

Dans ce contexte, les féministes reprennent les principes fondamentaux du programme des femmes d'Action 21, tirés d'une prise de position préalable à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) qui s'est tenue à Rio de Janeiro en 1992. Le programme des femmes d'Action 21 préconise une nouvelle éthique de l'activité économique et du rapport avec la nature, basée sur des moyens de subsistance durables. Les femmes ont relié le concept de garantie

de survie — dont les pratiques quotidiennes d'approvisionnement, de soins et de reproduction sociale au niveau local constituent le point de départ — à celui de la justice de ressources qui englobe les droits de propriété et le pouvoir de contrôle et de prise de décisions. Cela exige une « remoralisation » de la politique et de

l'économie, à la lumière des crises environnementales et développementales, ainsi que les droits à une participation égalitaire au processus d'influence des politiques. Ces exigences sont toujours d'actualité et influencent la pensée féministe ainsi que la conception d'autres voies de développement.

Actuellement, la réflexion sur la décroissance se concentre sur les cas de l'Espagne, de la France et de l'Allemagne. Parallèlement, des projets et des pratiques alternatives reprennent localement un coup de vigueur, explorant ou établissant de nouvelles formes de reproduction sociale et de régimes de bien commun, en marge ou hors de l'économie capitaliste de marché. Nous assistons à la croissance des coopératives alimentaires et de l'agriculture de guérilla, les commerces gratuits et les bibliothèques libres d'accès dans les parcs publics, les logements coopératifs, les coopératives des usagers-ères, et les projets de villes en transition. Ces initiatives sont des critiques pratiques de la mondialisation dictée par les grosses sociétés et ses chaînes de valeur dans la production, le commerce et la consommation. Les projets de substitution exigent des moyens de subsistance locaux et des cercles régionaux de coopération au lieu de la concurrence mondiale débridée ; ils reforment une relation de respect avec la nature, soucieuse de préserver et recycler les ressources en opposition aux activités d'extraction inconsidérées et l'augmentation des émissions propres à l'économie de croissance.

Lorsqu'il s'agit de rationalité au quotidien en ce qui concerne les pratiques de reproduction sociale et alternative, les femmes dominent. Par contre, les discussions sur les voies du développement sont régénées par des experts masculins qui ont tendance à oublier la structure fondée sur le genre de l'emploi, des institutions économiques et des rapports qu'entretient notre société avec la nature.

Les femmes sont néanmoins nombreuses à intervenir dans les débats sur des concepts tels que le Bien-vivre, sur les nouveaux indices de prospérité et de bonheur de la société, et sur des questions du type : quelle sorte de croissance désirons-nous ? Comment libérer la croissance humaine et sociale ainsi que la prospérité du joug de l'augmentation du PIB ? Quels sont les différents points d'entrée que nous pouvons identifier pour formuler un paradigme de développement alternatif ?

Le débat croissance vs décroissance est l'occasion pour les femmes de fusionner trois des débats auxquels elles se sont récemment consacrées. Ce sont trois concepts intrinsèquement liés entre eux de par leurs propres logiques qui compensent le fondement de l'éternelle croissance du marché et la préférence accordée à l'accumulation de capital et de biens matériels.

1. L'économie des soins

Les économistes féministes mettent en avant la logique de l'économie des soins, basée sur le travail non rémunéré des femmes et comprenant la reproduction sociale, l'approvisionnement, la protection, la précaution, les soins aux malades, la subsistance, la coopération et la réciprocité, en opposition au dogme de la croissance et de l'efficacité des marchés. L'une des hypothèses centrales de l'économie néoclassique stipule que seul le travail rémunéré est productif, créateur de valeur et de développement. Aujourd'hui, l'économie des soins, qui subventionne constamment l'économie de marché, est de plus en plus intégrée au travail rémunéré et soumise à des normes d'efficacité, alors qu'elle est parallèlement dévaluée et sous-rémunérée par les régimes de travail hiérarchiques.

Le travail des soins est essentiel pour privilégier la prestation et la satisfaction des besoins par rapport à la maximisation des profits comme ultime objectif des activités économiques. Pour ce faire, il est nécessaire de **redéfinir le travail** — y compris le travail qui s'effectue en dehors du marché — **la rémunération, et la rentabilité**. Cela mettrait fin à la division hiérarchique du travail ainsi qu'aux normes et rôles attribués à la féminité et à la masculinité.

Les économies hautement industrialisées et productives comptent de moins en moins d'individus nécessaires à la production et à la commercialisation des biens. Les emplois à temps complet deviennent

Le débat croissance vs décroissance est l'occasion pour les féministes d'établir des liens entre l'économie des soins, les biens communaux et le régime du bien commun, et la mondialisation néolibérale. Ce trois concepts intrinsèquement liés entre eux compensent le fondement de l'éternelle croissance du marché et la préférence accordée à l'accumulation de capital et de biens matériels.

des emplois à temps partiel, flexibles et précaires, tandis que la crise, les politiques d'austérité et néolibérales ont entraîné une réduction des services de sécurité sociale et des services publics. La nécessité d'un travail des soins — lequel reproduit la vie, procure des réseaux de sécurité sociale, et répond aux besoins croissants des personnes âgées comme de l'environnement — augmente dans de nombreux endroits. Pour rééquilibrer ce système à l'avenir, il est nécessaire de **redistribuer le travail**, rémunéré et non rémunéré, des soins comme des marchés.

Cela devrait s'accompagner d'une revalidation du travail qui élimine les stéréotypes traditionnels de genre et d'écarts de salaires ainsi que les inégalités de revenus entre les genres, et la dévaluation du travail des soins.

2. Les biens communaux et le régime du bien commun

Le contexte de privatisation et financiarisation des ressources naturelles et des services publics a donné naissance à tout un mouvement en faveur des **biens communaux**, qui fait suite aux découvertes d'Elinor Ostrom concernant les avantages de l'utilisation de

ressources régies par la communauté sur celle contrôlée par l'État.

Le **régime du bien commun** signifie que les communautés définissent et gèrent les biens communaux, des forêts à la garde d'enfants, en passant par les institutions de santé, les programmes digitaux, la

souveraineté alimentaire et les transports publics. Le partage des biens communaux bénéficie à une plus grande part de personnes lorsque l'accès est garanti à toutes les classes sociales, femmes et hommes, dans des conditions d'égalité, et que son utilisation est **réglementée de façon démocratique**. Les biens publics et les régimes du bien commun au niveau local constituent un bon point de départ pour que chacun-e puisse exercer ses droits sociaux dans le monde. Par ailleurs, les régimes du bien commun et des biens communaux doivent être mis à l'abri de la commercialisation et de la spéculation, faute de quoi le bien commun et la mise en œuvre des droits humains et sociaux dans le monde seraient déterminés par les investisseurs privés et les règles du marché. Les biens communaux et le régime du bien commun brisent la logique de la propriété privée comme étant la principale raison à la soif de prospérer et d'accumuler au niveau individuel, et offrent un espace pour une prise de décisions plus démocratique, en faveur de l'activité économique

solidaire et de **la justice distributive**, y compris la justice de genre.

3. Une critique de la mondialisation néolibérale, ses modes de production et de consommation

Face aux critiques d'une mondialisation — dictée par les entreprises, exigeante en ressources et grande consommatrice d'énergie — qui n'essaye pas de faire durer ses bases vitales, mais les épuise et les détruit, il s'avère inévitable **d'inverser** la quête obsessionnelle d'une industrie qui cherche à s'étendre et croître. Ce processus devrait s'amorcer par **une réduction de la production superflue** du Nord — avide de ressources, énergivore et très polluante — (c.-à-d. l'industrie automobile et de l'armement) et sa reconversion en des industries qui économisent et recyclent les ressources. La libéralisation du commerce et de l'investissement, la course mondiale aux matières premières et la financiarisation des ressources doivent être démantelées, tandis que la production devra passer des exportations aux marchés domestiques, fondés sur les cycles économiques locaux et régionaux. Parallèlement, le fait de privilégier les soins, la subsistance et une bonne qualité de vie sous-entend que les investissements et le travail doivent se concentrer sur les secteurs des soins, sur l'infrastructure sociale et la restauration de l'environnement.

La réduction des structures de croissance dans la production doit s'accompagner d'un changement des consciences et de la conduite individuelle qui sont axées sur une consommation toujours plus grande et un style de vie impérialiste basé sur l'exploitation des ressources humaines et naturelles. Cela concerne surtout les classes moyennes à l'échelle mondiale, qui ont perdu le sens de la suffisance ainsi que la capacité à la mesurer. Ce sera au Nord d'entamer ce processus, étant donnée sa dette historique vis-à-vis des émissions de gaz à effet de serre et de l'exploitation des ressources dans le Sud mondial.

Ces trois grands principes d'un autre paradigme de développement — les soins, les biens communaux et la suffisance de production et de consommation — peuvent rompre la logique hégémonique de la croissance effrénée et des gains rapides sur les investissements. Faire en sorte que l'économie ne marche plus sur la tête, axée sur la recherche du profit et la spéculation, et qu'elle se remette debout sur ses deux pieds bienveillants, impliquerait également un retour du système monétaire à sa fonction d'échange et de crédit.

Occuper le développement signifie se projeter dans une logique de soins et de subsistance pour un mode de développement socialement et environnementalement juste. Cela signifie également d'explorer des stratégies de transition et de transformation sur un plan à la fois conceptuel et pratique, et ce de manière démocratique, inclusive et respectueuse de la justice de genre.

Christa Wichterich est sociologue et chercheuse spécialisée dans le développement. Elle vit à Bonn, en Allemagne, où elle représente le réseau WIDE.

Occuper le développement signifie se projeter dans une logique de soins et de subsistance pour un mode de développement socialement et environnementalement juste. Cela signifie également explorer des stratégies de transition et de transformation sur un plan à la fois conceptuel et pratique, et ce de manière démocratique, inclusive et respectueuse de la justice de genre. Les féministes devraient repolitiser ces questions de développement en leur qualité de citoyennes, et souligner la capacité émancipatrice de l'économie des soins, des biens communaux ainsi que du principe selon lequel on ne vit ni aux dépens des autres, ni au détriment de la nature.

MENA Région

La démocratie comme alternative

Commentaires de Kinda
Mohamedieh, Réseau
des ONG arabes pour
le développement
(ANND)

MENA Région

La démocratie comme
alternative



Vers un nouveau contrat social : Déclaration des principes fondamentaux par les organisations de la société civile dans la région arabe

Cet article se base sur la déclaration des principes fondamentaux par les organisations de la société civile dans la région arabe : “Les chemins menant aux changements démocratiques et au développement équitable dans la région arabe”. Les participant-e-s au symposium¹ se sont entretenu-e-s et se sont mis d'accord sur cinq principes nécessaires au processus pour un nouveau contrat social dans la région arabe².

Ces discussions remontent aux révolutions et aux soulèvements populaires qui ont eu lieu dans différents pays arabes et s'inscrivent dans la continuité des idées et propositions émises lors de réunions précédentes, notamment les rencontres régionales sur “Les droits économiques et sociaux à la lueur des crises mondiales : Quel modèle de développement alternatif pour la région arabe ?” (en 2011 à Beyrouth, au Liban,) et “Les droits humains dans les transitions démocratiques de la région arabe” (en mars 2011 à Tunis, en Tunisie).

1. Rien ne vaut l'état civil démocratique

Les révolutions arabes ne sont pas qu'une réaction face aux États en quête de profit ou aux régimes totalitaires ; elles sont aussi le résultat de politiques économiques et sociales injustes et échouées. D'où la nécessité d'établir un nouveau rapport entre citoyen-neté et État qui soit fondé sur des philosophies économiques, sociales et politiques radicalement différentes de celles ayant façonné la région.

Les populations de la région ont réclamé collectivement la création d'un État civil démocratique, lequel devrait être soumis à une constitution, formulé par les citoyen-ne-s, et gouverné par des institutions conformes aux accords internationaux des droits humains. L'État devrait être capable d'assimiler la diversité des communautés arabes, immunisant la société contre la désintégration liée au sectarisme, au tribalisme et à d'autres formes d'intolérance ou de discrimination religieuse ou raciste fondée sur la race, la couleur ou le genre. Cet État devrait en outre se baser sur des valeurs de pleine citoyenneté, de respect mutuel, de coexistence pacifique, d'égalité et de culture des différences. Et surtout, l'État se doit d'être responsable devant son peuple.

La séparation des pouvoirs et la mise en œuvre d'élections démocratiques sont des éléments clés de la transition. L'approche décentralisée, celle participative ou axée sur les communautés locales sont autant d'approches fondamentales.

L'armée et les forces de sécurité doivent être contrôlées par le pouvoir politique civil et viser à protéger la population au lieu de l'opprimer ou la persécuter. La réforme religieuse est directement associée aux libertés civiles, au principe d'égalité et à la libération de la société de toute pratique glorifiant le pouvoir, la violence et la discrimination. L'État doit être laïc et ne pas se baser sur des affiliations primaires, telles les affiliations fondées sur des liens de parenté et l'appartenance tribale, religieuse et ethnique.

La société civile dans toute sa diversité devrait contribuer à élaborer des politiques publiques et à participer de fait à toutes les prises de décisions économiques et sociales. La participation substantielle de nombreux acteurs de la société civile exige que l'Assemblée législative protège les libertés civiles et politiques et garantisse que les lois sont conçues au service des droits.

2. Les droits politiques, économiques, sociaux et culturels des femmes et des hommes doivent être au cœur du nouveau contrat social

Une révolution qui ne traite pas tou-te-s ces citoyen-ne-s sur un pied d'égalité est une révolution imparfaite, ou qui risque de perdre son noyau révolutionnaire. L'égalité substantielle entre hommes et femmes à tous les niveaux est essentielle à la mise en œuvre d'un autre modèle socio-économique fondé sur les droits. C'est pourquoi il est fondamental de

réformer les structures du pouvoir — lequel repose actuellement sur la domination masculine et les tranches d'âge — en structures fondées sur l'égalité et la pleine citoyenneté. Le droit à un emploi décent et celui à la protection sociale, entre autres, doivent être garantis à tou-te-s les citoyen-ne-s. Les femmes ont un rôle important/central à jouer dans la formulation et la mise en œuvre de la vision du développement.

3. La région a besoin de modèles socio-économiques alternatifs privilégiant un développement juste et intégral

Les politiques économiques des régimes précédents ayant exacerbé les différences entre les classes et les groupes sociaux, altéré les structures sociales et déformé les bases de l'unité sociale et nationale, il faut procéder à une révision approfondie des

politiques économiques et de développement, qui ont à ce jour échoué à obtenir le progrès, la stabilité, la prospérité ou le développement équitable.

Les politiques économiques et sociales, et le paradigme même

du développement doivent être gouvernés par des principes de justice, d'égalité et de dignité, tout en étant au service des droits humains. Les expériences internationales en matière de transition économique et de luttes pour la justice sociale — y compris les discussions autour du concept et des objectifs de développement — pourraient offrir des idées utiles pour le développement d'expériences et de trajectoires locales.

Il est fondamental que les projets de développement des États arabes (et la vision même de ce dernier) adoptent une vision régionale, fondée sur des politiques économiques en accord avec le droit au développement, et ne se contentent pas de promouvoir la libéralisation des marchés.

Le rôle de l'État dans la croissance et le développement

L'État assume deux fonctions : il régule les forces de production et du marché, et protège les intérêts nationaux, ce qui implique de garantir les droits de tou-te-s, en particulier des groupes vulnérables. Pour assurer la paix, parvenir à un développement juste et protéger l'unité sociale, l'État doit redistribuer les ressources et la richesse entre les forces sociales et celles productives, lutter contre les monopoles, et garantir la transparence et la reddition des comptes au sein des institutions publiques comme dans le secteur privé.

La réalisation des droits économiques et sociaux est l'un des objectifs fondamentaux des révolutions arabes, et un complément indispensable des droits civils et politiques. Le respect, la protection et la garantie de ces droits, notamment l'accès aux transports, à la santé, à l'éducation, à l'énergie, à l'eau, au logement, et à la protection sociale équitable de qualité, relèvent de la responsabilité de l'État. Les libertés individuelles et collectives, y compris les libertés de croyance, de pensée et d'association, doivent être garanties. Toutes les politiques publiques devraient être au service de ces droits.

Reconstruire les politiques du secteur productif

Le secteur productif se rapporte aux cycles dynamiques de production qui génèrent de l'emploi dans le secteur agricole, industriel et tertiaire. Il est extrêmement important de soutenir le secteur productif, surtout dans son rapport à l'agriculture et à l'industrie. Les politiques monétaires et financières, ainsi que les politiques commerciales, fiscales et d'investissement devraient servir la croissance dynamique du secteur productif et être formulées en accord avec les droits humains, y compris le droit au travail, à l'alimentation et au développement.

Le secteur privé doit participer activement à ce dernier, mais dans le cadre des responsabilités sociales et d'un développement durable qui soit en accord avec les droits humains et protège l'environnement. Dans ce contexte, l'association de l'État et du secteur privé doit englober une large gamme de petites et moyennes entreprises, et ne devrait pas se limiter à une collaboration avec des grands acteurs internationaux, régionaux ou nationaux du secteur privé, dont les intérêts ne coïncident pas toujours avec ceux du pays, en raison de la nature de son capital et de son activité économique mondialisée.

Associations et relations régionales et internationales

Il est essentiel de fournir des renseignements concernant les prêts et l'aide internationale, et de garantir que l'aide soit au service d'un modèle socio-économique et de développement alternatif (tel que celui décrit ci-dessus). Cela signifie qu'il faut notamment éliminer les conditions de politiques extérieures liées aux dettes et à l'aide, et appuyer la prise de décision au niveau national. Les révolutions arabes ont offert la possibilité d'établir de nouveaux rapports avec les acteurs internationaux de la région. Il faut revoir les relations que les États arabes entretiennent entre eux, avec les Nations Unies ainsi qu'avec les institutions internationales

Il est fondamental de réformer les structures du pouvoir — lequel repose actuellement sur la domination masculine et les tranches d'âge — en structures fondées sur l'égalité et la pleine citoyenneté.

de développement/financières, comme la Banque Mondiale et le Fonds monétaire international. La société civile doit être un partenaire de référence dans ces discussions.

4. Réformes constitutionnelles

Il est primordial que la constitution elle-même définisse la nature civile de l'État et fournisse des garanties concernant sa création. Qu'il s'agisse de nouvelles constitutions rédigées ou amendées, des garanties sont nécessaires pour protéger les droits sociaux et économiques des personnes, notamment des références explicites à ces droits dans les constitutions. Des mécanismes permettant de faire appliquer ces protections doivent être développés et mis en œuvre. Enfin, il faut s'assurer que la constitution garantisse :

- Le respect des obligations en matière de droits humains ;
- La distribution égalitaire des richesses ;
- La véritable diversité politique ;
- La séparation des pouvoirs ;
- La protection des consommateurs-trices ;
- La protection pour le droit à l'information et la liberté de circulation de cette dernière ; et
- La lutte contre la corruption.

Les femmes et les groupes de femmes ont contribué à amorcer les révolutions de la région arabe ; elles doivent donc aussi contribuer à construire le futur. Les recommandations des groupes de femmes dans toute leur diversité devront dorénavant orienter la vision des États arabes.

Les principes de justice sociale et la dimension sociale du rôle de l'État — deux aspects qui ne figurent actuellement pas dans les constitutions des États arabes — devront être explicitement mentionnés dans les nouvelles constitutions.

Les réformes constitutionnelles devraient en outre assurer des rapports courtois entre l'armée et la police d'un côté, et entre l'État et les citoyens de l'autre. Ces rapports doivent être fondés sur les droits humains tels qu'ils sont exprimés dans les traités et les conventions internationales de l'ONU, ainsi que dans les principes universels de justice, le droit à la vie et les libertés fondamentales.

L'égalité entre hommes et femmes devrait être garantie par des réformes institutionnelles, législatives et constitutionnelles diverses. Cela implique d'examiner les lois électorales et les réglementations des partis politiques, ainsi que les institutions politiques, législatives, civiles, éducatives et médiatiques. Les conventions internationales visant à abolir toutes formes de discrimination à l'encontre des femmes devront être respectées et mises à exécution.

Il faut entreprendre des réformes judiciaires sérieuses, ce qui produira un système judiciaire indépendant capable de composer avec les violations de

droits et leur restitution subséquente. Comme nous l'avons déjà signalé, la transition vers un État civil démocratique exige des changements au niveau des institutions et une réévaluation de leur rôle, à commencer par l'établissement des responsabilités pour les mesures adoptées sous les régimes précédents.

5. Les groupes de la société civile et groupes communautaires doivent être au cœur de la transition démocratique et du développement

La jeunesse a joué un rôle fondamental dans les révolutions populaires de la région arabe. Elle fut la force motrice qui entraîna de nombreux autres groupes sociaux, contribua à surmonter les peurs, et fit pression en faveur de changements radicaux dans de nombreux États arabes. Le rôle assumé par les jeunes appelle leur participation au processus de transition démocratique et dans les cycles économiques des pays en transition. Il faudra faire de l'emploi des jeunes une priorité, sans oublier de tenir compte des défis auxquels ils sont confrontés ainsi que de leurs priorités.

Les femmes et les groupes de femmes ont permis d'amorcer les révolutions dans la région arabe ; elles doivent donc aussi contribuer à construire le futur. Les recommandations des groupes de femmes dans toute leur diversité devront dorénavant orienter la vision des États arabes. Les changements doivent combattre et démanteler les rapports patriarcaux et autoritaires avec les femmes, de même qu'avec les jeunes et les enfants.

Les droits des travailleurs-euses, des agricultrices, des petit-e-s producteurs-trices et autres salarié-e-s constituent la pierre angulaire de la construction de communautés, et l'établissement d'un système politique démocratique et d'un système économiquement viable. Les droits de ces groupes ont été érodés au cours des dernières décennies, en raison surtout des réformes structurelles, et ils doivent être rétablis.

Les mouvements syndicaux ont eux aussi joué un rôle significatif dans certains pays arabes en encourageant les révolutions. Compte tenu de leur importance en tant que représentants des salarié-e-s et d'autres groupes de travailleurs-euses, les syndicats et les associations professionnelles devraient être des acteurs et partenaires clés dans l'élaboration de politiques. Ils doivent demeurer indépendants vis-à-vis de l'État et démocratiques dans leur structure. Protéger les apports de la révolution est un rôle essentiel pour les syndicats : ils sont cruciaux pour organiser la population active, aborder les questions touchant les politiques salariales, la protection sociale et la productivité.

Les révolutions qui ont lieu dans la région arabe ont présenté des modèles de mobilisation collective et de formation de la volonté populaire transcendant les tensions idéologiques et la polarisation partisane. Le dialogue ouvert — un instrument essentiel pour la protection des révolutions et la réalisation de leurs objectifs, ainsi que pour la réalisation d'ententes entre les forces politiques et sociales sans renoncer aux droits fondamentaux — doit continuer.

Si vous souhaitez obtenir plus de renseignements concernant les positions adoptées par les organisations de la société civile de la région arabe sur des questions de développement, merci de bien vouloir consulter :

Kinda Mohamadieh est professionnellement impliquée dans le domaine du développement et des politiques économiques de la région arabe depuis plus de sept ans. Elle est Directrice des programmes pour le Réseau arabe d'ONG pour le développement (ANND), dont le siège est situé à Beyrouth, au Liban.

Notes finales

1. Le Symposium a été tenu au Caire, en Égypte, les 29 et 30 mai 2011 et comptait des participants des pays suivants : la Jordanie, le Bahreïn, les Émirats Arabes Unis, le Yémen, le Soudan, le Liban, la Tunisie, l'Algérie, la Syrie, l'Égypte et les territoires occupés de la Palestine.
2. La déclaration issue de la réunion est disponible ici : www.annd.org
3. Le tribalisme se réfère ici à l'association de personnes d'appartenances ethniques, culturelles et familiales, qui est souvent à l'origine de différences sociales entre les individus. Cela est enraciné dans les rôles traditionnellement établis pour chaque tribu dans les sociétés arabes.

- Énoncé de position intitulé "Aid Supporting the People's Revolutions should not Restrict the Democratic Transition; A Call Against Diverting the Revolutions' Economic and Social Justice Goals through the role of IMF, WB, EIB and EBRD" (juin 2011). Ce document a été signé par plus de 65 organisations et largement couvert par les médias de la région. Vous pouvez le consulter ici : www.annd.org/previousnews.php
- "Aid effectiveness and development paths in the Arab region; Key Demand Raised by a Number of Civil Society Groups from the Arab Region"; rédigé au cours des préparatifs pour le Quatrième forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide (novembre 2011). Vous pouvez le consulter sur www.annd.org
- "Human Rights Core to Democratic Changes and Equitable Development; Lessons of the Popular Tunisian Revolution and the Responsibilities of the Arab Civil Society" (mars 2011); disponible sur : www.annd.org/previousnews.php

L'Association pour les droits de la femme et le développement (AWID) est une organisation associative internationale et féministe qui lutte pour l'égalité entre les hommes et les femmes, le développement durable et les droits de la femme. La mission que s'est fixée l'AWID est de renforcer la voix, l'impact et l'influence des défenseurs, des organisations et des mouvements des droits de la femme à l'échelle internationale pour faire progresser efficacement les droits des femmes.

Cette publication a été coordonnée par l'initiative stratégique de l'AWID « Influencer les pratiques et les acteurs du développement pour les droits des femmes » (IDEA).

IDEA cherche à amplifier les voix des activistes et des organisations en faveur des droits des femmes au sein de discussions clés sur le développement. Aux côtés de nos allié-e-s, nous construisons des alliances et planifions des stratégies pour influencer les politiques et les pratiques de développement. Notre équipe produit et diffuse également des ressources pour augmenter la capacité des groupes de femmes à participer aux processus politiques sur l'économie et le développement

Équipe :

Alejandra Scampini, Responsable
Natalie Raaber, Coordinatrice de la recherche
Ana Abelenda, Associée de programme

Nous remercions particulièrement toutes les personnes ayant contribué à l'édition, la traduction, la correction et la conception, notamment Cindy Clark, Lynn O'Rourke, Diana Aguiar, Rochelle Jones et Alejandra Sardá-Chandiramani.



2012 AWID Cette publication peut être redistribuée à des fins non commerciales dans tout média sous forme inchangée et intégrale avec mention de l'AWID et de l'auteure. <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/>

Publié par l'AWID à Toronto, à Mexico City et au Cap

Cette publication est disponible en ligne sur www.awid.org
Cette publication est disponible en ligne en anglais, en français, et en espagnol

L'AWID remercie de leur soutien généreux de Cordaid, Hivos, la Fondation Levi Strauss, la Fondation Oak, l'Agence suédoise de développement international (Sida), l'Agence suisse de coopération et de développement (SDC), et un contributeur anonyme.

Contact :

AWID
215 Spadina Ave, Suite 150
Toronto, Ontario
M5T 2C7
Canada
Tel: +1 416 594 3773
Fax: +1 416 594 0330
idea@awid.org